

ASSEMBLE GENERALE FFE
RENDEZ-VOUS
LE 6 DECEMBRE ... 3

EQUIRANDOS
SUCCES
POPULAIRE ... 26



NICOLAS ANDREANI

Champion du monde



N° **136**
SEPTEMBRE
OCTOBRE
2012



LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/leMemoClub - Mai 2012

CONGRÈS FFE DES SPECTACLES ÉQUESTRES



Prenez date pour la 6^e édition du congrès FFE des spectacles équestres pendant le salon Cheval Passion en Avignon du 16 au 18 janvier. Nouveautés 2013 : le congrès s'inscrit dans le cadre du BFE Spectacle, la journée du jeudi se tiendra au Palais des Papes et des ateliers seront proposés le vendredi après-midi.

TROPHÉE FFE GENERALI DES CLUBS



Les trophées FFE Generali des clubs valorisent les meilleures initiatives des clubs labellisés dans les domaines de la pédagogie, des infrastructures et du développement durable. Dossiers de participation téléchargeables sur www.ffe.com. Voir REF 135 p 15.

MILLÉSIME 2013



Le millésime 2013 a commencé le 1er septembre. Si cela n'a pas été fait, pensez à votre adhésion FFE. Soit sur internet à partir de FFE Club SIF, soit en renvoyant à FFE Club le bulletin

d'adhésion joint à cette REF. C'est l'occasion de vérifier les informations de votre fiche club.

LICENCES ET CM TOUT INTERNET



Vous pouvez opter pour une version internet des licences, sans envoi de la version papier. Vos cavaliers imprimeront eux-mêmes leur licence en allant sur leur page cavalier FFE. Vous pouvez aussi déposer les certificats médicaux en ligne.

GALOPS® RÉNOVÉS



Le nouveau règlement des Galops® 1 à 7 ainsi que les programmes applicables au 1er septembre 2012 sont consultables sur www.ffe.com, rubrique Formations équestres. L'ap-

proche est plus globale avec une place plus importante donnée à la relation avec le cheval.

NOUVEAUX GUIDES



La FFE édite deux collections de **Guides Fédéraux**. Le **Guide Fédéral du Galop®1** était dans le colis de rentrée adressé aux CLAF et CLAG. Les **Guides Fédéraux** des disciplines comptent deux numéros : Pony-Games et Spectacle Club. Disponibles en octobre. Voir la rubrique Publications de www.ffe.com.

LABELS QUALITÉ



La FFE communique d'abord sur les clubs labellisés. Si ce n'est déjà fait, engagez-vous dans la démarche qualité. Vous serez dans la 1^e liste. Demandez le cahier des charges du label qui correspond à l'activité que vous proposez. Il existe des labels pour les principales activités.

Contact qualite@ffe.com

VOTRE SITE CLUB



Vous n'avez pas de site internet ? Créez en un facilement avec l'outil site club FFE. Vous en avez un ? Mettez le à jour régulièrement pour qu'il donne vos tarifs, vos horaires, présente vos activités... Nouveau : des étiquettes.

Le site www.developpement.ffe.com vous explique tous les modes d'emploi, albums photos, pdf, modules...





Jean-Claude Gast

Direction FFE

Jean-Claude Gast ayant quitté ses fonctions de Directeur Général de la FFE, Benoît Christiaens lui succède à ce poste, en collaboration avec Frédéric Bouix qui assurera aux côtés du Président les fonctions de Délégué Général.



Benoît Christiaens Frédéric Bouix

FERMETURES

Le standard et les principaux services FFE seront fermés le vendredi 2 novembre ainsi que du vendredi 21 décembre au soir au mercredi 2 janvier au matin.

Officiel



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Communication du Comité fédéral aux membres de l'Assemblée générale de la FFE

Règlement intérieur, article 5

L'Assemblée générale ordinaire de la FFE et l'Assemblée générale électorale pour le renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération Française d'Équitation se dérouleront le :

Judi 6 décembre 2012
Parc des expositions de Paris Nord
Villepinte 95 970 dans le cadre du Salon
du cheval

Si l'une de ces Assemblées générales ne recueille pas le quorum requis, une 2ème Assemblée, qui statuera sans condition de quorum, est prévue le jeudi 13 décembre 2012 à Boulogne 92100.

Les membres de l'Assemblée générale de la FFE seront convoqués ultérieurement, et recevront, conformément au règlement intérieur, toutes informations leur permettant d'exercer leur droit de vote.

Les Statuts et Règlement intérieur de la FFE sont consultables sur www.ffe.com/La-FFE/Statuts-et-Reglement-Interieur

L'essentiel de vos Rendez-vous



DU 5 AU 7 OCTOBRE À COMPIÈGNE DRESSAGE PRO ELITE

Avant dernière étape du Grand National. Finale de la Coupe de France Amateur Libre. Championnat de France des As.
<http://dressage.compiègne-equestre.com>

DU 8 AU 9 OCTOBRE À LAMOTTE NATIONAL ENSEIGNANTS

Championnat de France réservé aux enseignants en saut d'obstacles, concours complet, dressage et hunter, avec 3 niveaux d'épreuves : Coupe, critérium et championnat. Clôture des engagements le lundi 1^{er} octobre.
www.ffe.com

DU 11 AU 28 OCTOBRE EN CALVADOS EQUI'DAYS 2012

Pendant 18 jours, le département du Calvados met en avant la filière équine sous toutes ses facettes au travers de multiples événements. Temps forts : journées internationales de l'attelage à Lisieux le 14 octobre. Trophées Epona à Cabourg les 13 et 14 octobre, Jumping International de Caen, CSI 2* et 3* du 19 au 21 octobre. Congrès des chevaux territoriaux du 19 au 21 octobre à Tourgeville.
www.equidays-calvados.com

DU 18 AU 21 OCTOBRE AU LION D'ANGERS MONDIAL DU LION 2012

Championnats du Monde jeunes chevaux de concours complet, CCI 1* 6 ans et CCI 2* 7 ans. 5^e étape du FFE Eventing Tour. Cross le samedi.
www.mondialdulion.com

DU 18 AU 21 OCTOBRE À BIARRITZ CDI 3*

Dernière étape du FFE Dress Tour.

DU 24 AU 28 OCTOBRE 2012 À PAU LES ETOILES DE PAU

Seul CCI 4* de France, 1^{ère} étape du circuit HSBC FEI Classics 2012-2013 et dernière étape du FFE Eventing Tour 2012.
www.event-pau.fr

DU 1^{ER} AU 4 NOVEMBRE À PAU MONDIAL D'ATTELAGE

CAI -A à 4 chevaux, CAIO à 2 chevaux, 1, 2 et 4 poneys. CAI -A à 1 cheval.
www.event-pau.fr

DU 31 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE À LYON EQUITALYON 2012

CSI 5*-W, 5^e et dernière étape du French Tour EADS 2012 et CDI-W, étapes des Coupe du Monde FEI de saut d'obstacles et de dressage. Finale de l'Amateur Gold Tour. Pôles western et santé. Spectacle Donskaya en soirée les vendredi 2 et samedi 3.
www.equitalyon.com

DU 1^{ER} AU 9 DÉCEMBRE À PARIS VILLEPINTE SALON DU CHEVAL DE PARIS

Cette année, le rendez-vous parisien du cheval se tourne vers l'équitation western en y consacrant un hall entier.

Temps forts : Gucci Paris Masters, CSI 5*, Championnat du Monde du Cheval Arabe, Master International de Voltige CVI**W, étape Coupe du Monde, Paris'cup d'Attelage.
www.salon-cheval.com

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 7 JANVIER À CHANTILLY SPECTACLE LA NUIT DE NOËL

40 représentations où l'équitation et les contes de fée unissent leur magie.
www.domainedechantilly.com

GRAND NATIONAL

Du 5 au 7 octobre à Compiègne, 5^e étape dressage
Du 8 au 11 novembre à Saumur, 5^e étape CCE
Du 9 au 11 novembre à St Lô, 6^e étape dressage
Du 9 au 11 novembre à Genainville, 8^e étape CSO
Du 13 au 18 novembre au Mans, 9^e étape CSO
<http://grandnational.ffe.com>

CHAMPIONNATS DE FRANCE OCTOBRE

Du 5 au 7 octobre à Pescalis : TREC en attelage
Du 5 au 10 octobre à Compiègne : As dressage
Du 5 au 7 octobre à Conty : Amateur attelage
Du 12 au 14 octobre à Lisieux : amateur Traits attelage
www.ffe.com



Parc Equestre
41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 72
F 02 54 94 46 77
Mel : laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTION
Frédérique Monnier

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTO COUVERTURE
D Kaiser/FEI

PHOTOS
FFE/DL/EB/PSV, A. Despelchain, CE de Lonval, I Farbos, K Houghton /FEI, B Huard, JL Legoux, A Steindl, Société de Vénérrie/ F Toutée, Scoopydya, H. Bonnaud, Boulerie Jump, E. Brunaud, FE. au Galauzoue

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
FFE Ressources, FFE Tourisme, Comexposium, Laetitia Marnay/IFCE

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique :
Force Motrice
Mise en page :
Kristell Pinto

IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0313G80336

ISSN 2115-4686

TIRAGE
6400 exemplaires

PIÈCES JOINTES
Bon de commande éditions FFE
Affiche Equita'Lyon
Horse Stop
Affiche Generali Assurance licence
Affiche RCPE
Affiche avantages licence

EDITEUR
Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte



FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire.

SOMMAIRE

VIE ÉQUESTRE

Assemblée Générale FFE 2012	3
L'essentiel de vos rendez-vous	4
TVA : Le gouvernement confirme son soutien aux activités équestres	19
Convention FFE-FFSA	24
Salon du Cheval de Paris	39
Club House	40

CLUBS

LeMemoClub	2
Avantages de l'adhésion FFE	7
Sources d'information FFE	9
Alimentation du cheval au box	20
Zone Natura 2000	30
Documents de propriété et d'identification	32
Lutte contre le dopage	34
Équitation de chasse à course	41
Nouveaux adhérents	42

SPORT

Résultats des Jeux Olympiques 2012	10
Nicolas Andréani, champion du Monde	12
Championnats d'Europe et du Monde 2012	13
Tour d'honneur	16

FORMATION

Formations GHN	19
Rénovation des Galops®	23

TOURISME

Equirando au Haras du Pin	26
Equirando junior à Treigny	28

RÉFÉRENCES

Décisions de l'AFLD	36
Carnet d'adresses	42



© SCOOPYDYA

10



© BOULERIE JUMP

12



© E. BRUNAUD

20



© FFE/PSV

26



© FEI/K. HOUGHTON

34

Ressources et vous



Dirigeant n'attendez plus ! FFE Ressources vous apporte information, aide et soutien dans les domaines économique, fiscal et social.

NOTRE MISSION

Vous simplifier la gestion administrative de votre centre équestre.

NOS MOYENS

- Une équipe de juristes à votre écoute,
- Un espace internet qui rassemble toutes les informations utiles,
- Des documents de référence et des modèles mis à jour en permanence,
- Des mailings qui vous tiennent informé en temps réel.

POUR FACILITER

- L'accueil du public dans votre établissement,
- La gestion sociale de vos salariés, stagiaires et prestataires,
- La gestion de vos équidés,
- L'optimisation de vos infrastructures,
- Le développement de nouvelles activités.

COMMENT CONTACTER FFE RESSOURCES ?

Vous pouvez contacter notre équipe de juristes du lundi au vendredi :

- par téléphone de 14h à 18h au 02 54 94 46 21
- par e-mail : ressources@ffe.com
- par fax au : 02 54 94 46 18

*Une question juridique ?
Un problème de gestion ?
N'hésitez pas à contacter
FFE Ressources*

www.ffe.com/ressources



FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

Club FFE : *la référence*

Etre club FFE, c'est s'inscrire dans un réseau qui mutualise depuis des années les bonnes idées de tous au sein d'une association qui s'attache à ce que chaque club puisse consacrer un minimum de temps aux tâches administratives et un maximum d'énergie aux projets pédagogiques et sportifs qu'il propose à ses cavaliers. Tour d'horizon.

UN PROJET POUR CHAQUE CAVALIER

Seuls les clubs FFE peuvent proposer le plan de formation fédéral du cavalier jalonné par les diplômes de Galops® qui permettent de structurer la formation et les circuits de compétition, dans tous les niveaux et dans plus de 20 disciplines, pour permettre à chaque compétiteur de construire son projet de la saison dans la perspective d'une grande échéance.

PROMOTION

Le fonctionnement de type coopératif de la FFE permet à chaque club de bénéficier de l'image de référence de la FFE. C'est le sens des supports de communications identifiés Club FFE que les clubs (CLAF et CLAG) reçoivent à la rentrée pour communiquer vers les nouveaux publics et fidéliser leurs cavaliers.

Réservé aux adhérents identifiés, le pack web disponible dans l'espace club de www.ffe.com permet de télécharger de multiples documents pédagogiques et promotionnels logotisés. Un site web gratuit est offert aux adhérents dans le domaine ffe.com.



ACTIONS NATIONALES

Les Journées nationales du cheval, de l'attelage de loisirs, les grands rassemblements nationaux à l'occasion des championnats de France, des Equirandos... sont les moments phares créés pour partager lors de rassemblements festifs la passion de l'équitation. S'y ajoutent régulièrement des campagnes de publicité

TV et presse d'envergure pour sensibiliser chaque Français aux bienfaits de l'équitation.

RESSOURCES ET QUALITÉ

L'adhésion donne accès au service Ressources - voir p6. Seuls les clubs FFE ont accès au service Qualité de la FFE. Ils sont guidés par des conseillers qualité dans leur démarche de progrès. 6 labels et 6 mentions d'acti-

vités différents ont été étudiés pour que chacun des principaux types d'établissement puisse donner au public les garanties d'une marque qualité.

PARTAGE

Les clubs membres de la FFE élisent tous les 4 ans les dirigeants de la FFE et des comités régionaux et départementaux. Ils participent chaque année aux assemblées générales.

Aux rênes de la gestion collective des animations, des compétitions et des formations sur tout le territoire, ils sont conviés à donner leur avis lors des forums sur la compétition ou les Galops® et lors de Congrès sur le développement de l'équitation.

CARTE PRIVILÈGE

Les clubs FFE disposent de cartes Privilège qui leur permettent de bénéficier d'une licence compétition gratuite par tranche de 100 licences pour le dirigeant ou ses salariés.

De plus, ils disposent de tarifs préférentiels auprès des partenaires de la FFE, Generali et Point.P.

Adhérer, que des avantages !
- Danielle Lambert

LES DIFFÉRENTES ADHÉSIONS FFE

CLAF pour les groupements associatifs ou CLAG pour les groupements non associatifs, l'adhésion club comprend les 30 premières licences dont celle du dirigeant. Elle permet de bénéficier de la validation gratuite des Galops®, d'avoir accès au service Qualité et de recevoir les packs promotionnels et pédagogiques de la FFE.

L'adhésion organisateur, ORAF pour les groupements associatifs et ORAG pour les groupements non associatifs comprend la licence du dirigeant dans la cotisation. Voir p 43.

Abonnez-vous à la REF



- L'info à la source.
- La vie du sport.
- L'information réglementaire et économique.
- La formation et la pédagogie.
- Toutes les références du monde équestre.

Avec ses SUPPLEMENTS

- Les dossiers FFE.
- Les affiches des grands événements.



Abonnez-vous : www.ffe.com ou bulletin ci-dessous.

ABONNEMENT À LA REF

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tarif : 50 €

Tarif préférentiel club adhérent : 25 € code adhérent obligatoire

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14 490 Litteau.

Cherché, *trouvé*

Le site internet www.ffe.com met à disposition de chaque groupe d'utilisateurs l'ensemble des ressources fédérales disponibles. Visite guidée.

RECHERCHE

Le plus simple pour trouver rapidement ce qu'on cherche est d'utiliser le moteur de recherche interne du site en cliquant en haut à droite dans la boîte « Rechercher dans le site ». Les onglets gris et les boutons verts ou gris en colonne de droite permettent d'accéder aux rubriques thématiques.

ESPACES DÉDIÉS

La boîte « Vous êtes » en haut à droite permet une sélection des pages utiles selon que l'on est club, organisateur de concours, cavalier, compétiteur, enseignant, officiel de compétition ou journaliste. Cliquer sur Enseignant permet de se retrouver dans un espace qui réunit la plupart des informations utiles aux enseignants, etc.

ESPACES IDENTIFIÉS

Le site comporte aussi des pages qui ne sont visibles qu'une fois identifié. C'est le cas de la page cavalier. Le bouton « Ma Page Cavalier FFE » à l'accueil permet d'afficher l'écran d'identification. Le cavalier peut mettre son numéro de licence et son code SIF ou, s'il ne les a pas, ses nom, prénom, date de naissance et mail pour recevoir ses identifiants. Cela lui permet ensuite d'accéder à la page où il peut notam-



ment imprimer sa licence, ses diplômes, son palmarès...

ESPACES CLUB

L'espace club de [ffe.com](http://www.ffe.com) est un espace d'information destiné aux dirigeants de clubs. Il comporte les pages Promothèque et Pédagothèque avec de nombreux documents pratiques à télécharger.

Il comporte aussi la rubrique Web Club qui explique comment créer et gérer son site gratuit sur le domaine [ffe.com](http://www.ffe.com). L'espace club le plus utilisé est celui auquel le club accède en s'identifiant sur FFE Club SIF. Il y a aussi un espace club dédié à la rentrée sur le site de la Journée du Cheval.

ESPACE ENSEIGNANT

En plus de la rubrique Formations équestres, l'espace enseignant publie toutes les informations utiles aux

enseignants, calendriers des formations, liens vers des contenus...

Rappelons que l'identification avec son numéro de licence et son code examinateur en code secret permet de valider les Galops®.

DÉMATÉRIALISATION

Les clubs ont le choix entre recevoir à domicile les licences imprimées par la FFE ou opter pour la dématérialisation. Dans ce cas, ils reçoivent un lot de cartes postales à distribuer à leurs cavaliers pour leur expliquer comment aller sur internet pour imprimer leur licence ou leurs Galops®.

SITES INFORMATIQUES

Deux sites informatiques permettent de gérer toutes les opérations liées à la licence et aux compétitions. FFEcomp est le site de la compétition amateur, pro et interna-

tionale pour les organisateurs et les engageurs. FFE Club SIF assure les mêmes fonctions pour les concours Club et poney. S'y ajoutent toutes les opérations liées à la licence et à l'adhésion, validation de Galops®, carnet de randonnées, suivi des formations, sites clubs...

PUBLICATIONS PAPIER

Les principales publications FFE sont : *La Ref*, dont vous avez un exemplaire dans les mains, *L'Estafette* qui est destinée tous les trimestres à l'ensemble des dirigeants et aux cavaliers fléchés Tourisme et les *Guides Fédéraux* des disciplines et des activités.

Actuellement disponibles : *Guide Fédéral du Galop®1*, *Guide Fédéral Pony-games* et *Guide Fédéral Spectacles Club*.

NEWSLETTERS

La FFE publie des Newsletters dédiées par thème. Toutes les semaines, La Lettre Fédérale fait le bilan des performances du week-end précédent et annonce les événements du week-end suivant. Les News sportives concernent les circuits, Grand National, Dress'Tour, Eventing Tour... Toutes ces Newsletters sont mises en ligne sur le site et on peut s'y abonner gratuitement pour les recevoir par mail.

– Danielle Lambert



Concours complet

LES DEUX TITRES ET LE BRONZE POUR L'ALLEMAGNE

L'Allemagne est championne olympique devant la Grande Bretagne et la Nouvelle Zélande. A l'issue du dressage, le Japonais Oiwa est en tête avec la Selle Français Noonday de Condé et l'Allemagne mène par équipes devant l'Australie et la Grande-Bretagne. L'équipe de France est 9e.

Le cross met l'Allemagne en pole position et permet à Ingrid Klimke et Sara Algottson Ostholt de prendre exaequo la tête du classement individuel. Le leader japonais du dressage est éliminé. La France est 7e. Ocarina du Chanois*Mili n'ayant pas été présenté à la visite vétérinaire, la France part sur le saut d'obstacles avec 4 cavaliers. Elle se classe 8e au final. Le titre olympique individuel revient à l'Allemand Michael Jung / Sam, devant Sara Algotsson-Ostholt /Wega, (Suède, et Sandra Auffarth / Opgun Louvo, Allemagne). Qualifiés pour la finale individuelle, Nicolas Touzaint et Lionel Guyon, sont respectivement 17e et 24e.

Equipe

Or : Allemagne 133,70 pts avec Peter Thomsen / Barny, Dirk Schrade / King Arthus, Sandra Auffarth / Opgun Louvo, Michael Jung / Sam Michael

Jung / Sam et Ingrid Klimke / Abraxxas.
Argent : Grande-Bretagne 138,20 pts avec William Fox Pitt / Lionheart, Nicola Wilson / Opposition Buzz, Zara Philips / High Kingdom, Mary King / Imperial Cavalier et Kristina Cook / Miners Frolic.
Bronze : Nouvelle-Zélande 144,40 pts avec Jonelle Richards / Flinstar, Caroline Powell / Lenamore, Jonathan Paget / Clifton Promise, Andrew Nicolson / Nereo et Mark Todd / Campino. 8 France 230,60 pts avec Lionel Guyon / Nemetis de Lalou, prop. Philippe Baron, Julien Frugier, Lionel Guyon et Catherine Lacroix, Aurélien Kahn / Cadiz, prop. Marie Christine et Renaud de Laurière, Denis Mesples / Oregon de la Vigne, prop. Denis Mesples, Donatien Schauly / Ocarina du Chanois *Mili JO, propriété du Ministère de la Défense et Nicolas Touzaint / Hildago de l'Ile, prop. la SARL Horse Trial

Individuel

Or : Michaël Jung / Sam ALL 40,60 pts
Argent : Sara Algotsson Ostholt / Wega SUE 43,30 pts
Bronze : Sandra Auffarth / Opgun Louvo SF ALL 44,80 pts
 17° Nicolas Touzaint / Hildago de l'Ile FRA 64,20 pts
 24° Lionel Guyon / Nemetis de Lalou FRA 91,90 pts
 45° Aurélien Kahn / Cadiz FRA 102,50 pts



© FEI/PSY



© K. Houghton/FEI

Dressage

LES DEUX TITRES POUR LA GRANDE BRETAGNE

Le Grand Prix est remporté par la Britannique Charlotte Dujardin avec une moyenne de 83,663% devant la Néerlandaise Adelinde Cornelissen, 81,687 % et l'Allemande Helen Langehanenberg, 81,140 %.

Jessica Michel et Riwera de Hus, prop. la SARL Haras de Hus, se classent 28e, avec une moyenne de 70,410 %, ce qui leur ouvre les portes du Grand Prix Spécial.

A l'issue du Grand Prix Spécial dominé par Charlotte Dujardin et Valegro avec une moyenne de 83,286 %, la Grande Bretagne est championne olympique par équipe devant l'Allemagne et les Pays Bas.

Jessica Michel et Riwera de Hus sont 31e du Grand Prix Spécial avec 68,810 %,

Avec une moyenne de 90,089 % dans la Libre, Charlotte Dujardin et Valegro remportent l'or olympique devant Adelinde Cornelissen / Parzival, 88,196 %, et Laura Bechtolsheimer / Mistral Hojris, 84,339 %).

Equipe

Or : Grande Bretagne, Carl Hester / Uthopia, Charlotte Dujardin / Valegro, Laura Bechtolsheimer / Mistral Hojris, 79,979 %

Argent : Allemagne, Dorothee Schneider / Diva Royal, Kristina Sprehe / Desperados et Helen Langehanenberg / Damon Hill, 78,216 %

Bronze : Pays Bas, Anky Van Grunsven / Salinero, Edward Gal / Undercover et Adelinde Cornelissen / Parzival). 77,124 %

Individuel

Or : Charlotte Dujardin / Valegro, GB, 90,089 %

Argent : Adelinde Cornelissen / Parzival, PB, 81,968 %

Bronze : Laura Bechtolsheimer / Mistral Hojris, ALL, 84,339 %

...

31 Jessica Michel / Riwera de Hus, prop. la SARL Haras de Hus FRA, 68,810 %



© K. Houghton/FEI



© K. Houghton/FEI

Résultats des Jeux olympiques 2012 de Londres

Saut d'obstacles

LA GRANDE BRETAGNE ET STEVE GUERDAT EN OR

Après un barrage avec les Pays-Bas, la Grande Bretagne est sacrée championne olympique. L'Arabie Saoudite est en bronze. Lors de la 1^{ère} qualificative individuelle, K. Staut / Silvana*HDC et S. Delestre / Napoly du Ry sont sans faute. P. Lefrevost / Mylord Carthago*HN a un point de temps dépassé et O. Guillon Lord de Theizé, font une barre. A l'issue de la 2^e qualificative, 1^{ère} manche de la finale par équipes, la France se classe 12^e. Seuls double sans faute de la finale individuelle, le Suisse Steve Guerdat et le Selle Français Nino des Buissonnets remportent l'or. Un barrage pour l'argent et le bronze a eu lieu entre Gerco Schroder / London et Cian O Connor / Blue Loyd. Un sans faute permet au Néerlandais d'être en argent. K. Staut, O. Guillon et S. Delestre se qualifient pour la finale individuelle. Lors de la 1^{ère} manche, O. Guillon et Lord de Theizé, sont parmi les 6 sans faute. Ils font 8 points lors de la 2^e manche et se classent 12^e.

Equipe

Or : Grande Bretagne, Nick Skelton / Big Star, Ben Maher / Tripple X, Scott Brash

/ Hello Sanctos, Peter Charles / Vindicat, 8 pts après barrage, 4+4+0)

Argent : Pays Bas, Jur Vrieling / Bubalu, Maikel van der Vleuten / Verdi, Marc Houtzager / Tamino, Gerco Schröder / London, 20 points après barrage, 4+4+12)

Bronze : Arabie Saoudite, HRH Prince A Al Saud / Davos, Kamal Bahamdan / Noblesse des Tess, Ramzy Al Duhami / Bayard vd Villa There, Abdullah Al Sharbatly / Sultan (14 pts, 1+13) ... 12 : France, Olivier Guillon / Lord de Theizé, propriété d'Edith Mézard, Simon Delestre / Napoly du Ry propriété de de Daniel Pages, Alain Brière et Simon Delestre Kevin Staut / Silvana de Hus, propriété du Haras des Coudrettes, Pénélope Lefrevost / Mylord Carthago, prop. France Haras, 14 points 1^{ère} manche

Individuel

Or : Steve Guerdat / Nino des Boissonnets, SUI 0+0

Argent : Gerco Schroder / London, PB, 1+0+0

Bronze : Cian O Connor / Blue Loyd, IRL, 0+1+4 ...

12 : Olivier Guillon / Lord de Theizé, FR, 0+9 - 19 : Simon Delestre / Napoly du Ry, FR 4+8 - 34 : Kevin Staut / Silvana de Hus, FRA 16



© K. Houghton/FEI



© K. Houghton/FEI

Para dressage

LA GRANDE BRETAGNE EN OR

A l'issue des reprises Equipe et Imposée, l'or revient à la Grande Bretagne, Lee Pearson / Gentleman, Sophie Wells / Pinocchio, Deborah Criddle / LJT Akilles, Sophie Christiansen / Janeiro, l'argent à l'Allemagne, Angelika Trabert / Ariva Avanti, Britta Napel / Aquilina, Steffen Zeibig / Waldemar, Hannelore Brenner / Women of the World et le bronze à l'Irlande, Eilish Byrne / Youri, James Dwyer / Orlando, Geraldine Savage / Blues Tip Top Too, Helen Kearney / Mister Cool. La France termine 9^e, Valérie Salles / Menzana d'Hulm, prop. Dorothee Boisselier, José Letartre / Warina *ENE, prop. l'Ecole Nationale d'Equitation, Vladimir Vinchon / Flipper d'Or, prop. l'Ecole Nationale d'Equitation, Nathalie Bizet / Rubica III, prop. Nathalie Bizet.

Reprises Individuelles donnant lieu à une médaille olympique

Grade Ib : l'or individuel est remporté par l'Australienne Joann Ferosa / Worldwide PB, 75,826 %, devant son compatriote Lee Pearson / Gentleman, 75,391 %, et l'Autrichien Pepo

Puch / Fine Feeling, 75,043 %. Valérie Salles / Menzana d'Hulm est 8^e avec 68,087 %.

Grade III : l'or individuel est décroché par l'Allemande Hannelore Brenner / Women of the World, 73,467 %, devant la Britannique Deborah Criddle / Ljt Akilles, 71,267 %, et la Danoise Annika Dalskov / Aros a Fenris, 71,233 %. José Letartre / Warina *ENE est 6^e avec 67,800 % suivi par Vladimir Vinchon / Flipper d'Or, 67,433 %).

Grade IV : l'or est remporté par la Belge Michele George / Rainman, 77,061 %, devant la Britannique Sophie Wells / Pinocchio, 76,323 %, et le Hollandais Franck Hosmar / Alphaville, 73,097 %. Nathalie Bizet / Rubica III est 10^e avec 67,581 %.

Libre Grade Ib : Or : Pepo Puch, Autriche 79,150 %. Argent : Katja Karjalainen, Finlande 74,250 %. Bronze : Lee Parson, Grande Bretagne 74,200 %. Valérie Salle / Menzana d'Hulm est 9^e avec 67,900 %.

Libre Grade III : le titre olympique est remporté par Hannelore Brenner / Women of the World, All. 81,700 %). **Argent** : Deborah Criddle / Ljt Akilles, GB 78,550 %). Bronze : Annika Dalskov / Aros a Fenris, DAN 76,950 %). José Letartre / Warina *ENE est 6^e avec 72,600 % devant Vladimir Vinchon / Flipper d'Or, 68,300 %).

Libre Grade IV : or : Michele George / Rainman, BEL 82,100 %).

Argent : Sophie Wells / Pinocchio, GB 81,150 %). **Bronze** : Franck Hosmar / Alphaville, HOLL 78,600 %). Nathalie Bizet / Rubica III est 7^e avec 73,500 %.



© FEI/PSY

La victoire *de la maturité*

A 28 ans, Nicolas Andréani remporte l'or aux championnats du Monde qui ont eu lieu au Pôle Européen du Cheval au Mans, du 16 au 19 août. Récit d'une victoire.

6 fois champion de France, 2 fois vice-champion d'Europe, champion d'Europe, médaille de bronze aux derniers JEM, il ne manquait plus que le titre mondial à Nicolas Andréani : « Je gravitais autour de ce titre mais cela ne se passait pas toujours comme je voulais même si je savais que j'avais le potentiel. Pour être champion du monde, il faut réussir les 4 passages. L'avoir fait est pour moi une évolution car je suis en général quelqu'un d'un peu tardif dans la maturité. »

DÉCISION

Accoutumé à effectuer les programmes les plus difficiles afin d'impressionner le jury et le public, Nicolas a pris la décision de jouer la carte de la sécurité : « 2 minutes avant mon premier libre, j'ai pris une décision qui m'a permis de remporter ce titre. Mon programme libre débutait par un saut roulade sur lequel j'avais une grosse pression. »



Historique : Nicolas Andréani en or, Yvan Nousse et l'équipe en bronze.

J'ai décidé de le remplacer par une roulade simple. Je suis entré en piste très serein car je n'avais plus de souci technique. »

PARTENAIRES

« Je dois aussi ce titre à ma longeuse, Marina qui m'accompagne depuis mes débuts en voltige, à 6 ans, ainsi qu'au CH de Meaux qui m'a prêté Just A Kiss en raison de l'indisponibilité de mon cheval Idefix. »

Le fait de changer m'a permis de reprendre conscience de la locomotion, chose que je ne faisais plus avec Idefix, car je le connais par cœur. Just est un cheval très régulier avec une locomotion idéale pour moi. Son physique avec une croupe énorme est un réel avantage pour mon type de voltige, car j'adore voltiger sur la croupe. De plus, c'est un cheval de voltige par équipe et quand il est en individuel, on a l'impression que c'est facile pour lui. »

LA VOLTIGE, C'EST TOUT BON

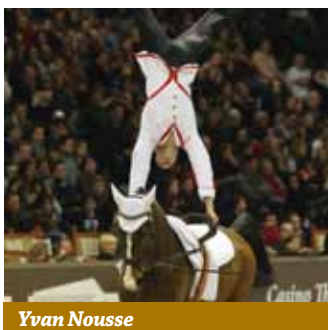
A la question qu'est ce que la voltige peut apporter, Nicolas n'est pas en manque d'arguments « Elle apporte la confiance car la direction et la cadence du cheval sont gérées par le longeur. Rassuré par le surfaix, le cavalier se concentre sur son équilibre. »

Il est ainsi possible de galoper dès la 1^{ère} séance. C'est une activité très rentable pour un club avec un seul cheval pour un groupe de 5 ou 6 cavaliers et très facile à mettre en place avec toutes sortes de publics. »

La voltige apporte des qualités - souplesse, force, équilibre - utiles pour les autres disciplines équestres et plus généralement au quotidien. Elle permet aussi d'avoir un gainage musculaire qui évite le mal de dos. » Bref, c'est tout bon !

- *Frédérique Monnier*

Le point de vue Davy Delaire, entraîneur national



Yvan Nousse

« Tout le monde était très soudé. Chez les hommes, nous avons 2 médaillés, plus un classé. »

Nicolas Andréani a effectué un excellent championnat. On savait qu'il avait le potentiel. Il a fait preuve de beaucoup de constance sur les 4 pro-

grammes. Il est clairement devant les autres. »

Le bronze par équipe est une médaille historique car c'est la 1^{ère} fois que nous avons une médaille par équipe. »

Nous avons fait le choix de sélectionner une équipe

de club, même si je savais qu'ils étaient un peu justes sur le programme imposé. »

L'objectif était pour eux de prendre de l'expérience. Le vrai plus de l'équipe a été leur cheval, Watriono R qui a été fabuleux. Ces 3 médailles sont de bon augure pour 2014. »

9 Marseillaise et **27 médailles**

Les championnats du Monde et d'Europe de cet été ont été l'occasion pour les équipes de France de s'illustrer dans 8 disciplines. Détail des 9 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 9 médailles de bronze 2012, dont 17 par équipe.

MONDE VOLTIGE : 3 MÉDAILLES POUR LA FRANCE



© A. DESPÉLCHAIN

En plus du titre mondial de Nicolas Andréani, 2 autres médailles sont à mettre à l'actif de la France.

Yvan Nousse / Carlos 190, longé par Elke Schep-Lansing remporte le bronze dans la catégorie individuel hommes.

L'équipe de France composée de voltigeurs des Ecuries de la Cigogne, Claire, Catherine et Clément Taillez, Anthony Presle, Nathalie Bitz, Christelle Haennel et Alix Claus, / Watriono R, longé par Fabrice Holzberger, remporte le bronze derrière la Suisse et l'Allemagne.

MONDE ENDURANCE : ARGENT PAR ÉQUIPE



© B. HUARD

A Euston Park, GB, le 25 août, l'équipe de France composée de Pierre Fleury/Kergof, prop. Stéphane

Fleury, Philippe Tomas/Quotien Persky, prop. Marie Jeanne Juillard, Jean-Philippe Francès/Qrafik la Majorie, prop. Noël Abignoly et Philippe Benoît /Akim du Boulevé, prop. Philippe Benoît, remporte la médaille d'argent par équipe derrière les Emirats Arabes Réunis et devant le Sultanat d'Oman. Pour Bénédicte Emond Bon, sélectionneur: « Nous avons atteint le but espéré. C'était une course difficile à tout point de vue : des conditions météo difficiles, à cause d'averses assez fortes, et surtout un changement de composition d'équipe au dernier moment. Les cavaliers se sont bien adaptés. »

EUROPE ENDURANCE JEUNES : 3 MÉDAILLES



© B. HUARD

A Mont le Soie, BEL, du 8 au 9 septembre, l'équipe de France avec César Donnais / Srou, prop. Lilian Donnais, Nina Lissarrague / Preume de Paute, prop. Gérard Larie, Marion Brignoli / Kassit, prop. Pierre

Baldy, et Clémence Le Bihan / Karamel Mouthes, prop. Catherine Le Bihan, est sacrée championne d'Europe devant l'Italie et la Grande-Bretagne.

En individuel, César Donnais / Srou remporte l'argent et Nina Lissarrague / Preume de Paute, le bronze. L'or est remporté par l'Italienne Mara Feola.

Pour Bénédicte Emond-Bon, sélectionneur : « Les jeunes ont rempli les objectifs fixés en ayant été très pro dans leur manière de gérer ce championnat. Les proches ont participé à l'événement de façon très positive. Tous ont fait preuve d'un état d'esprit très positif, sportif et convivial. »

EUROPE CSO JEUNES : 4 MÉDAILLES



© H. BONNAUD

A Ebreichsdorf, AUT, du 14 au 19 août, l'équipe de France jeunes cavaliers composée de Margaux Bost / Khan du Fraigneau, prop. l'Ecurie Bost, Alexandre Fontanelle / Primetime

des Vagues, propriété d'Alexandre Fontanelle, Maëlle Martin / Nelson du Biolay, prop. Camille Martin, Thibault Pigeon / Jasmin du Perron, prop. Thibault Pigeon, est championne d'Europe, devant la Suisse et la Suède.

Maëlle Martin et Nelson remportent le bronze individuel derrière le Suisse Martin Fuchs et la Suédoise Petronella Anderson.



Maëlle Martin et Nelson

© H. BONNAUD

Pour Thierry Pomel, sélectionneur : « Je savais que cette équipe, très soudée pouvait ramener une médaille. Qu'elle soit en or a été le scénario idéal. »

En Junior, Camille Delaveau et Lothian des Hayettes, prop. Marie Christine Molant, sont vice-champions d'Europe en individuel derrière l'allemand Maurice Tebbel.



© H. BONNAUD

Championnats d'Europe et du Monde été 2012

L'équipe de France Enfants avec Pauline Broucqsaunt / Skyfee D, propriétaire sur liste rouge, Victoire Echelard / Querif Hoy, prop. l'Ecurie du Manoir, Justine Nicolas / Nabu Chamberlin, propriété d'Odile Truchon et de Justine Nicolas, Lou Pelamatti / Prince des Etisses, prop. SARL Les Ecuries Pelam, et Laure Schillewaert / Millesime du Mesnil, prop. Joseph Lievens, est médaille de bronze. L'or revient à la Belgique et l'argent à l'Autriche.

Pour Olivier Bost, sélectionneur : « Depuis 2 ans, j'ai pour objectif à mettre en œuvre une équipe soudée dans la catégorie Enfants. C'est chose faite car les 4 filles se sont transcendées en faisant les plus beaux parcours possibles pour aller chercher cette médaille.



Camille Delaveau et Lothian des Hayettes

Camille qui en était à son 2e championnat d'Europe a su évoluer et construire un objectif.

Sa médaille a été une médaille d'équipe car tout le staff, ses parents, ses coéquipières l'ont appuyée à 100 %, concrétisant l'esprit équipe de France auquel je suis très attaché. »

EUROPE CCE JEUNES CAVALIERS : LA FRANCE EN BRONZE



A Malmo, SUE, du 9 au 12 août, l'équipe de France Jeunes Cavaliers composée de Margot Chabanne / Mitou du Mas, prop. Margot Chabanne, Arnaud Etienne Ducoin / Obelix de Mai, prop. Sylvie et Hervé Ducoin, Camille Geiger / Lilyth du Loup, prop. Camille Geiger et Esteban Nedelec / Matin du Neipo, propriété d'Esteban Nedelec, est médaille de bronze, derrière l'Allemagne et l'Irlande.

Pour Pascal Forabosco, sélectionneur : « Je suis très fier des cavaliers car ce championnat n'était pas un concours facile. Il y avait une forte concurrence étrangère, notamment allemande et britannique. Leurs chevaux étaient nettement supérieurs aux nôtres en dressage, mais le travail pendant les stages a porté ses fruits car l'équipe se classe 3e à l'issue du dressage.

Le cross était d'un très haut niveau avec les mêmes obstacles que le CIC 3*-W qui se déroulait parallèlement ainsi que des combinaisons en plus, très difficiles techniquement. La France a été la seule nation à avoir eu tous ses cavaliers sans faute sur le cross, ce qui l'a placée à la 2e place, à l'issue de ce test à 1,1 point des Alle-

mands. Mais cet avantage a été perdu du fait que Matin du Neipo a été refusé à la visite vétérinaire et suite au saut d'obstacles dont le temps était très serré.

Nous avons réussi à rester sur le podium, ce qui n'était pas forcément acquis car l'Italie nous talonnait. Ce fut un concours à suspens et cette médaille de bronze est le fruit du courage et du travail. »

EUROPE CCE JUNIOR : LA FRANCE EN BRONZE



A Strzegom, POL, du 6 au 9 septembre, l'équipe de France avec Justine Bonnet / Newton d'Hericourt, prop. Sophie Bonnet, Robin Boulanger / Orpheo des Sablons, prop. Nathalie Sperandio Boulanger, Thais Meheust / Quamilha, prop. Corinne Meheust et Arthur Gonçalves / Navarin de Carolles, prop. Nathalie Goncalves, remporte la médaille de bronze derrière la Grande Bretagne et l'Irlande.

Pour Pascal Forabosco, sélectionneur : « Avoir été 4e derrière les Allemands à l'issue du dressage et du cross et réussir à remonter d'une place après le saut d'obstacles avec 4 sans faute est en soi une très belle performance. Ceci démontre que la Tournée des As permet de rendre performants des

cavaliers très jeunes sur un championnat d'Europe. »

MONDE TREC : 4 MÉDAILLES



A Mafra, POR, du 7 au 9 septembre, l'équipe de France senior avec Nicolas Oreste / Obeyd Ifticen, prop. Nicolas Oreste, Sophie Gauthier / Jimmy, prop. Sophie Gauthier, Lisbeth Lumpp / Kajou, prop. Lisbeth Lumpp et Ludovic Garnier / Qualabshah d'Antheus, prop. Ludovic Garnier, est championne du monde, devant le Portugal et la Suisse. Noémie Van de Woestyne / Hollywood, propriété d'Olivier Van de Woestyne, remportent l'or individuel devant Nicolas



Oreste / Obeyd Ifticen, médaille d'argent. L'équipe de France se classe 3e du 1er championnat du Monde Jeunes. L'équipe était composée de Manon Schwarz / Pampa de Seelberg, prop. Pierre Schwarz, Geoffrey Lefebvre / Loustic, prop. Pascal Huard, Juliette Estier-Avezard / L'As de Pique, prop. Philippe Milard et Matthieu Pailler / Pachlet Quamr Leil, prop. la SARL Les Ecuries des Chênes. L'or revient

Championnats d'Europe et du Monde été 2012

au Portugal et l'argent à l'Italie.

Pour Thierry Maurouard, sélectionneur : « Chez les seniors, battre les Portugais chez eux était un vrai challenge qui n'était pas gagné d'avance. Cette médaille d'or par équipe et le fait d'avoir 5 Français sur les 6 premiers classés en individuel prouve que l'équipe est solide car cela relevait de l'exploit.

Les jeunes pour leur premier championnat du monde ont fait preuve de beaucoup de rigueur, étaient très unis et très déterminés.»

EUROPE HORSE-BALL : L'OR POUR LA FRANCE



A Waregem, BEL, du 30 août au 2 septembre, l'équipe de France de horse-ball féminin composée de Morgane Lambert / Nabucko, Delphine Le Bris /Jeidi, Gaëlle Le Bris /Rolde Sale, Corinne Perrot / Nimbus de la Comète, Marie Quetier /Jade de Semaphore, Cécile Guerpillon / Pamela de Lalo, Samantha Lemaire / Belle Souma, Mathilde Duboscq / Miss Meill, est sacrée championne d'Europe devant la Belgique et le Portugal

Pour Raphael Dubois, sélectionneur : « Le championnat s'est bien déroulé et les

objectifs ont été atteints. La France a dominé, même si le niveau global du championnat et des autres nations est monté d'un cran. »

EUROPE HORSE-BALL CADETS : LA FRANCE EN OR

A St Domingo de Rana, POR, du 17 au 22 juillet, l'équipe de France avec Basil Victor Toussaint / Noumea Coupier, Lisa Bourdon / Jolie Sheila du Plec, Lois Rigaud / Jackson Armor, Margaux Bouchery / Modeste, Romain Delberghe / Oriane du Cassou, Thomas Busto / Rebecca, Valentine Descamps / Obélix de la Sienne, Valentine Desormeaux / Omran du Val d'Atur et Valentine Descamps / Obélix de la Sienne remporte la médaille d'or.

Pour Raphael Dubois, sélectionneur : « Les jeunes se sont bien comportés et l'ambiance était très bonne avec les familles.

L'objectif a été rempli même si la qualité du jeu a été un peu altérée par de fortes rafales de vent».

MONDE & EUROPE PONY-GAMES : 6 MÉDAILLES POUR LA FRANCE



A Builth Wells, GB, du 16 au 23 juillet, l'équipe de France Open composée de Quentin Voeltzel/ Spy, Mathilde Hévin/ Hévéa, Luc Julien/ Qorlando, Louis-Stéphane Ameller/ Mélissa et Julien Brun Cosme/ Nuit d'Eté remporte le titre mondial.

A Chepstow, GB, du 14 au 15 juillet, Colin Verdelhan remporte l'argent dans la catégorie 14 ans et moins des championnats du monde individuels.

De None, ITA, du 1er au 5 août, la France revient avec un titre de champion d'Europe et 3 titres de vice-champion d'Europe. L'or est remporté par l'équipe de France Open, championne du Monde.

Les médailles d'argent sont décrochées par les Cadets Thomas Leguern / Kindly de Grange, Léa Sapin / Jezekel du Bronco, Julien Legros / Quickly d'Helerin, Marine Gerard / Portos et Guillaume Varachaud / Primousse d'Hel- lering ; par les Minimes Lucas Marion / Oxbow d'Helerin, Thomas Robin / Jeutombe Lescouley, Colin Verdelhan / Popcorn, Héloïse Leguern / Iairkul, et Léandre Bouffard / Reglo Lescouley et par les Benjamins Jules Duverger / Pixel d'Arquetan, Paul Barreau / Loubard d'Arquetan, Mila Gascoin / Tweety du Tadjoura, Mathilde Minet / Orion et Cassandra Roger / Kirikou Trois Rivières.

Pour Isabelle Pierrard, sélectionneur : « Ce fut une année fantastique. Pour la 1ère fois, une nation non anglophone est championne du Monde et sur

un terrain mythique où les Anglais avaient toujours gagné.

Les Français n'ont pas failli dans leur technique et ont su être les meilleurs au point de vue mental. Aux Europe, la France est la seule nation à avoir fait un podium dans toutes les catégories. »

MONDE UNIVERSITAIRE : 2 MÉDAILLES POUR LA FRANCE



A Aix la Chapelle, ALL, du 21 au 26 août, l'équipe de France composée de Benoît Denisot, Thibault Destrebeck et Estelle Quittet, remplaçante Mathilde Saumont, remporte la médaille d'argent par équipe devant la Nouvelle Zélande et derrière l'Allemagne. En CSO individuel, Thibault Destrebeck est médaille de bronze.

Pour Martin Denisot, entraîneur national FFSU : « Ce fut exceptionnel d'arriver 2e. La concurrence était très élevée avec 26 pays en lice. Les cavaliers étaient d'un très bon niveau car la plupart sortent en compétition internationale au niveau Jeunes Cavaliers. Les Français ont réussi à se classer 2e car ils ont su s'adapter très rapidement aux chevaux qui étaient attribués par tirage au sort. »

GRAND NATIONAL



© FFE/PSV

En CSO, l'étape de Lure du 5 au 8 juillet est remportée par l'écurie Litière-cheval.com-horse Prestige (Pauline Guignery / Nuggets l'Amandour) devant Innov Horse (Charlotte Gastaldi / Khan des Grez) et La Jument Verte (Pierre-Alain Mortier / Quadesch Courcelle).

Classement provisoire :

- 1 Haras d'Ick - Mathieu Billot et Cédric Bellanger. 52 pts
- 2 Litière-Cheval.com - Horse Prestige - Pauline Guignery et Aymeric Azzolino. 46 pts
- 3ex- Cheval Shop - Tritum -Yannick Gaillot et Mathieu Laveau. 28 pts
- 3ex- CWD Sport 1 - Reynald Angot et

Alexandra Francard. 28 pts

En concours complet, l'étape de Sandillon du 20 au 22 juillet est remportée par l'écurie Merial - Pays de la Loire - Audi (Jean Teulère / Matelot du Grand Val) devant Coursier.fr (Eddy Sans / Phosphore de Lhocre) et Audevard - Antares - DP Nutrition (Cédric Lyard / Cadeau du Roi).

Classement provisoire :

- 1 Theault - Nicolas Touzaint et Melinda Tapie. 26 pts
- 2 Equip Horse - La Grande Ferme - Lionel Guyon et Christopher Six. 24 pts
- 3 Coursier.fr - Eddy Sans et Jean-Marie Bazire. 23 pts



© FFE/PSV

LA FRANCE 2^E DE LA COUPE DES NATIONS FEI

Après avoir remporté la Coupe des Nations à Aix, avoir été 3^e à Falsterbo et 2^e à Hickstead, l'équipe de France se classe 2^e de la dernière étape de la Coupe des Nations FEI à Dublin.

Elle était composée lors de l'étape irlandaise de Roger Yves Bost / Nippon d'Elle, propriété de la S.C.E.A. Haras d'Elle et d'Equibluie, Pénélope Leprévost / Topinambour, propriété de Catherine Bonnafous, Jérôme Hurel / Ohm de Ponthuel, propriété de la SARL Ar Tropic et Kevin Staut / Rêveur de Hurtebise* HDC, propriété du Haras des Coudrettes.

La France est aussi 2^e au classement final de la Coupe des Nations FEI à seulement 4

points derrière l'Allemagne. Lors du CSI 5* de Dublin, Kevin Staut et Rêveur de Hurtebise* HDC sont aussi 2^e du Grand Prix d'Irlande, derrière l'Allemand Carsten Otto Nagel grâce à un double sans faute.



© FFE/PSV

LA FRANCE REMPORTE LA COUPE DES NATIONS À GIJON

L'équipe de France avec Pénélope Leprévost / Mylord Carthago*HN, propriété de France Haras, Kevin Staut / Reveur de Heurtebise*HDC, propriété du Haras des Coudrettes, Marie Hecart / Myself de Breve, propriété de l'EURL Top Stallions Compagny et Aymeric de Ponnat / Armitages Boy, propriété de Philippe de Balanda remporte la Coupe des Nations du CSI 5* de Gijon, ESP, le 1er septembre. Avec un total

de 13 points, les Tricolores devançant l'Italie et la Grande Bretagne. Pénélope Leprévost et Mylord Carthago*HN sont aussi 2^e du Grand Prix Banco Herrero, le 3 septembre. La victoire en revient à l'Irlandais Trevor Coyle montant la jument qui avait ouvert les portes du haut niveau à Pénélope, Jubilee d'Ouilly. Et aussi : Julien Epailard et Cristallo A propriété de la SARL Jump Horse Trade remportent le prix Caja Rural. Michel Robert et Catapulte, propriété de l'EURL Michel Robert sont 3^e du Prix Casino de Asturias.



© FFE/PSV

CSI 5* DE CALGARY (CAN) BOSTY 6^E DU GRAND PRIX

Le 9 septembre, Roger Yves Bost, associé à Nippon d'Elle, propriété de la SCEA Haras d'Elle et d'Equibluie, se classe 6^e du Grand Prix du CSI 5* de Calgary, remporté par le jeune Belge de 19 ans Oli-

vier Philippaerts. Le couple tricolore fait un point en 89, 23 secondes dans la 1^{ère} manche et 8 points en 84, 15 secondes dans la 2^e. Jérôme Hurel et Ohm de Ponthual, propriété de la S.A.R.L. Ar Tropic remportent la Finning Cup à 1m60 le 5 septembre, grâce à un double sans faute. Le couple se classe aussi 3^e le lendemain de la Cana Cup à 1m 60 derrière le Britannique Michael Whitaker et l'allemand Christian Ahlmann.



© FFE/PSV

CSI 3* DE VERBIER (SUI) MICHEL ROBERT 1^{ER} DU GRAND PRIX

Le 26 août, Michel Robert associé à Nenuphar'Jac, propriété de Michel Robert et Bruno Rocuet, remporte le Grand Prix du CSI 3* de Verbier (SUI) devant l'Américaine Katie Prudent et le Suisse Alain Jufer. Reynald

Angot et Opéra des Loges, propriété de Jean-Pierre Ben-dinelli et de l'E.A.R.L. Martin Angot sont 4e.



VICTOIRE DE MATHIEU LEMOINE À BREDÀ

Mathieu Lemoine associé à Petrus de la Triballe, propriété de Vanessa Le Taller

remporte le CIC 3* de Breda. A noter que le cavalier français était aussi engagé avec 2 autres chevaux, Quickness, avec qui il est 6e et Quezac du Gesnois, 12e.

ATTELAGE : 2 JUGES NOMMÉS INTERNATIONAUX OFFICIELS

Début juillet, deux juges d'attelage français Anne Marie Turbe et Pierre Cazas ont été promus Juges Internationaux Officiels. Ils font à présent partie des juges pouvant être nommé présidents du jury sur les championnats du monde et les Coupe des Nations. Anne Marie Turbe et Pierre Cazas depuis de nombreuses années officient sur des compétitions internationales du

plus haut niveau en France ainsi qu'à l'étranger. Ils interviennent également dans la formation des juges français.



PASCAL LEROY 2^E AU PIN

Associé à Minos de Petra, propriété de Laurie et Pascal Leroy, Pascal Leroy se classe

2e du CIC 3*-W derrière l'Alle-mand Michael Jung et devant la Belge Karin Donckers.

Cette 2^e place permet à Pas-cal Leroy de remporter le prix Maximat FFE de cette étape du FFE Eventing Tour 2012, devant Nicolas Touzaint et Alix de Hercé. Nicolas Touzaint et Neptune de Sar-tene, propriété de la S.A.R.L. Horses Trial, de Frédérique Dugeny, de la S.A.S. Ancely et de Jacky Leclerc sont 4e et Alix de Hercé / Minx du Mane Roz, propriété de Florence de Fli-gué, 6e Le prix spécial Maximat qui récompense le meilleur cross effectué par un cavalier de moins de 26 ans a été remis à Emeric Georges associé à P'tite Bombe, propriété de Pascale Georges.

Le magazine indispensable pour tous les professionnels !



Tous les mois dans **Cheval Pratique** profitez des conseils techniques des meilleurs consultants de la presse équestre : **Francis Rebel** en CSO, **Eric Vigeanel** en CCE, **Serge Cornut** en dressage, **Andy Booth** en équitation éthologique.

Découvrez également dans chaque numéro de véritables tests exclusifs de matériel réalisés par la rédaction avec la collaboration de cavaliers professionnels.

facebook Rejoignez-nous !



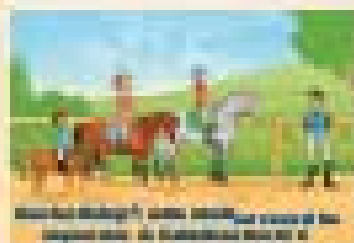
ABONNEZ-VOUS !

sur www.chevalpratique.com
avec le code promo **331 REF**

OBJECTIF GARDY

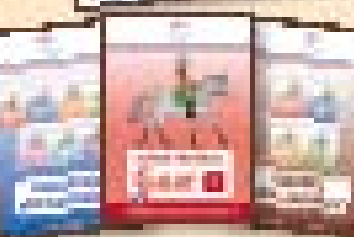
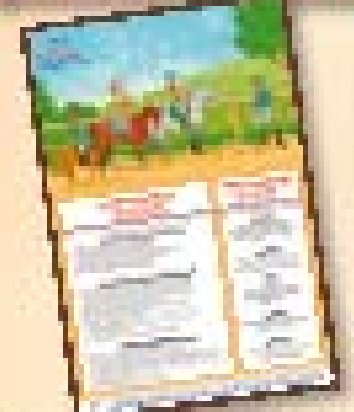


100 fiches pédagogiques sur les races de chevaux
 100 fiches de conseils pour améliorer votre cheval
 100 fiches de conseils pour améliorer votre équilibre
 100 fiches de conseils pour améliorer votre posture
 100 fiches de conseils pour améliorer votre santé



100 fiches de conseils pour améliorer votre équilibre
 100 fiches de conseils pour améliorer votre posture
 100 fiches de conseils pour améliorer votre santé

100 fiches de conseils pour améliorer votre santé



EN BOUTIQUE À LA FFE

BON DE COMMANDE

	€ TTC	€ TTC	€ TTC
BOURNE ÉQUILIBRÉE - 100 fiches Objectif Gardy® L'Équilibre - Légende - 40 diapositives Référence au Club - 40 diapositives Comprendre le Cheval - 40 diapositives Guide du Cavalier - 40 diapositives Objectif Gardy® - Équitation - Lettre d'avis Fédération du Cavalier - 100 fiches - 40 fiches de conseils - Guide Fédéral de l'Objectif Gardy® J - Plan de Formation du Cavalier - Propositions de Fiches Pédagogiques	100,00		
BOURNE ÉQUILIBRÉE - 100 fiches Le lot de 100 _____	100,00		
BOURNE ÉQUILIBRÉE - 100 fiches Le lot de 100 (prix de vente) : _____	100,00		
BOURNE ÉQUILIBRÉE - 100 fiches Le lot de 100 _____	100,00		
BOURNE ÉQUILIBRÉE - 100 fiches Le lot de 100 _____	100,00		
BOURNE ÉQUILIBRÉE			



NOM PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CP : _____

A RETOURNER À : 2010 CUBE PASC (BOURNE) - 10000 LAUNAY - FAX 03 44 80 41 00

MONTANT :

- Par chèque (à l'ordre de la FFE)
 Par virement (sur compte bancaire)

Date : _____ / _____ / 2010

Signature : _____

Le taux *de 7% confirmé*

Le gouvernement a confirmé son soutien à une fiscalité adaptée aux activités équestres.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT

Malgré la condamnation par la Cour de Justice en mars et une demande de suppression du taux réduit sur les activités équestres par la Commission Européenne, le Gouvernement français a rappelé récemment son intention de défendre la fiscalité de l'équitation. Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, vient de confirmer par une réponse à une question de sénateurs qu'il maintiendrait

le taux de TVA de 7% pour les opérations suivantes :

- Les prises en pension si celles-ci se rapportent à des équidés utilisés dans la production agricole ou à des fins sportives ;
 - Les prestations correspondant au droit d'utilisation des animaux à des fins d'activités physiques et sportives et de toutes installations agricoles nécessaires à cet effet.
- Dans ces prestations, serait intégré l'enseignement d'équitation.

PRESTATIONS MENACÉES

Le gouvernement prévoit néanmoins de passer le taux de TVA à 19,6% pour les ventes de chevaux, les prestations d'élevage d'équidés, d'entraînement et de préparation. Toutefois, actuellement, le taux de TVA de 7% demeure applicable à l'ensemble des activités équestres d'enseignement, de dressage, de pension et de vente de chevaux. Une instruction fiscale devrait préciser exactement les nouveaux taux.

RÉFÉRENCES

Réponse du Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt publiée dans le JO Sénat du 30/08/2012, à une question du Sénateur Ladislas Poniatowski, publiée sur le site www.lequitationenperil.org

Fiche TVA récapitulant les différents taux actuellement applicables, consultable sur www.ffe.com/ressources rubrique « GERER »/Fiscalité.



Formations GHN 2012-2013

SE FORMER AVEC LE GHN

Chaque année, le GHN propose différentes formations,

en salle ou à distance, sur la gestion et la direction d'un établissement équestre ou sur la préparation aux épreuves théoriques des

métiers d'animateurs ou d'enseignants. Des conditions tarifaires différentes sont proposées aux centres de formation, en

fonction du nombre d'élèves. Contact : GHN T 02 54 83 02 02. Mail : formations@ghn.com.fr Web : www.ghn.com.fr

Formation	Gestion d'un établissement équestre	Préparation à la théorie du CQP-ASA, BP-JEPS ou CQP EAE	Directeur d'établissement équestre
Objectif	Acquérir des connaissances en gestion d'un établissement équestre	Acquérir les connaissances du métier d'animateur-soigneur ou de l'enseignant animateur d'équitation.	Former de futurs directeurs et accroître la capacité de travail des directeurs en place par l'apport de connaissances nécessaires pour la prise de décisions et la gestion courante.
Déroulement	15 leçons abordent les points clés nécessaires à l'installation et à la gestion d'un établissement équestre. Chaque leçon est exposée dans un fascicule d'une quarantaine de pages : - à la fin de chaque leçon, une liste de 10 questions/réponses permet aux porteurs de projet de contrôler l'assimilation des sujets traités. - un sujet de devoir est proposé. L'élève dispose d'un délai de 15 jours pour l'adresser au GHN afin d'être corrigé.		Les élèves accéderont à un niveau d'expertise leur permettant d'auditer un établissement équestre : être capable de diagnostiquer les points faibles et les points forts d'un établissement équestre et d'y apporter des solutions en termes de gestion et d'organisation à court et moyen terme. - la rédaction d'un mémoire
Regroupements	3 regroupements à Lamotte : janvier, mars et mai 2013.	1 regroupement à Lamotte en février 2013	3 regroupements de 2 jours et 1 regroupement d'1 semaine à Lamotte
Examen	Epreuve écrite et épreuve orale en juin 2013		Soutenance du mémoire
Tarifs	Version papier : 680 euros. Version internet : 470 euros		960 euros
Période	Octobre 2012 à juin 2013		Janvier à juin 2013

Alimentation *au top*

Le cheval au travail vit bien souvent au box, ce qui bouscule les habitudes de cet herbivore. Son alimentation doit alors être raisonnée. Tour d'horizon.

FOURRAGES

Aliment de base, le fourrage apporte les fibres/le lest nécessaires au bon fonctionnement du tube digestif du cheval, tout en étant source d'occupation. Selon le travail, le fourrage représente 30-40% à 80% de la quantité de matière sèche totale journalière distribuée. Il peut s'agir de foin de prairie, voire pour partie de foin de luzerne, ou de fourrage enrubbanné, distribué idéalement en 2-3 repas.

Enfin, en raison de la variabilité importante des valeurs nutritionnelles des fourrages, la réalisation ou le choix d'un fourrage de qualité et l'analyse de sa composition permettent d'ajuster la complémentation concentrée et minérale de la ration, voire de réaliser des économies substantielles.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consulter le site Internet des Haras nationaux www.haras-nationaux.fr pour connaître les dates et les lieux et de la formation **Savoir calculer une ration alimentaire économique pour un cheval** ou participer au stage complet **Alimentation et calcul de rations au Haras national du Pin du 3 au 7 décembre**.



Une part journalière conséquente de fourrage est nécessaire au cheval au box ou la ration journalière doit être fractionnée en plusieurs petits repas.

© FFE/EB

CONCENTRÉS

La ration de concentré peut consister en un « mélange fermier » de matières premières ou un aliment préparé du commerce.

La ration fermière, réalisée sur place, est composée d'un mélange de céréales, d'une source azotée de protéines et d'un complément minéral et vitaminé. Certains aliments disponibles localement peuvent compléter la ration. Solution la moins onéreuse, surtout quand le nombre de chevaux est élevé, elle nécessite plus de temps de préparation, une bonne connaissance de l'utilisation

des aliments ainsi que de la rigueur dans la distribution.

Les aliments du commerce sont un pré-mélange d'aliments simples et de sous-produits agricoles, équilibré en fonction du type d'animaux auxquels ils sont destinés. Présentés sous forme de granulés ou de floconnés, de valeur alimentaire stable, ils sont pratiques d'utilisation mais souvent plus onéreux et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver parmi les nombreuses gammes proposées. Selon leur formulation ils sont dits complets ou complémentaires de fourrages et/ou de céréales, et assortis de conseils de distribution.

LES BONNES PRATIQUES ALIMENTAIRES

Il importe de respecter quelques principes de base pour le bien-être du cheval, au box notamment :

- maintenir une part suffisante de fourrages dans la ration journalière,
- assurer la régularité de la distribution des rations et de l'abreuvement,
- fractionner les repas,
- contrôler et optimiser la qualité sanitaire des aliments,
- réaliser une transition progressive en cas de changement important.

Pensez également à laisser une pierre à sel à disposition du cheval au box pour compenser les pertes liées à la transpiration.

ETAT CORPOREL

Estimer l'état corporel d'un cheval consiste à évaluer l'état de ses réserves en graisses. Certains critères, visuels et manuels permettent de rendre objective cette évaluation au sein d'une grille de notation.

Un état d'engraissement trop faible ou trop important nuit à la santé des chevaux. Réalisée une fois par mois environ, cette étape permet de vérifier que la ration journalière est adaptée à ses besoins et de pouvoir l'ajuster si nécessaire.

- *Laetitia Marnay*
- *Formatrice Haras nationaux*

témoignages

La passion partagée

Pénélope
LEPREVOST



« Cela fait plusieurs années que nous travaillons ensemble, toujours satisfaite de la qualité et du professionnalisme Théault. J'ai le plaisir de rouler en **Family** depuis un an et c'est vraiment que du bonheur ! »

Nicolas
TOUZAIN



« Rouler en Théault est un honneur, j'attends avec impatience la livraison de mon camion, j'ai choisi le modèle **Ascendance 6** »

Roger-Yves
BOSTY



« Que ce soit pour les VL ou les PL, nous sommes très contents de Théault, on reconnaît le savoir-faire artisanal et la qualité qui perdure depuis toutes ces années »

www.theault.com

Contact
Véhicules Légers
Elodie
06 08 91 02 71

Contact
Poids Lourds
Nicolas
06 27 57 25 08



THEAULT
DEPUIS 1924

THEAULT – BP 306 – 50303 AVRANCHES – Tél. 02 33 89 22 22 – infos@theault.fr



Les Economiques + de choix, De multiples combinaisons possibles...

La Super 236€*_{TTC}
Port inclus**

La Mini 139€*_{TTC}
Port inclus**

Tarifs 2012

70 PLAQUES + 70 FLOTS
ou 150 PLAQUES
ou 140 FLOTS

40 PLAQUES + 60 FLOTS
ou 100 PLAQUES
ou 95 FLOTS

PLAQUE : 10 x 10 CM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET CADRE AU CHOIX
FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
MOTIF AU CHOIX
HAUTEUR 17 CM

Les Deux
(la Super + la Mini)

359€*_{TTC}
Port inclus**

+ CADEAU
AU CHOIX
(IDEM LA SUPER)

+ EN CADEAU
1 SUPERFLOT SPRING TROPHY
OU 10 PANNEAUX DE FLÉCHAGE
"MANIFESTATION HIPPIQUE"

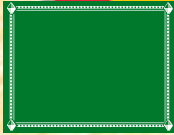


DOCUMENT ET COULEURS NON CONTRACTUELS.

PLAQUE : 13 x 17 CM
PLASTIQUE FOND COULEUR
AU CHOIX. IMPRESSION
1 COULEUR AU CHOIX
(SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET CADRE AU CHOIX
FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
MOTIF AU CHOIX. HAUTEUR 29 CM

COULEUR FOND PLAQUE au choix :
Blanc - Noir - Argent - Or
Vert Bocage - Bleu Pacifique
Rouge.

COULEUR DECOR (suivant lisibilité) :
Blanc - Noir - Argent - Or - Vert
Bocage - Bleu Pacifique.



CADRE N° 1



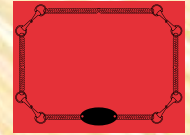
CADRE N° 2



CADRE N° 3



CADRE N° 4



CADRE N° 5

PROMO DE

RENTRÉE

**4 et 6 rue de Genève - BP 2035
79011 NIORT CEDEX 09
05 49 73 33 88
Fax : 05 49 73 23 11
accueil@spring-serigraphie.fr**



50 Flots

50 Tee-shirts

50 Plaques

FLOT :
HAUTEUR 29 CM
BLANC + 1 COULEUR

PLAQUE :
13,5 x 13,5 CM
BLANC + 1 COULEUR

TEE-SHIRT :
BLANC 100% COTON.
COUPE TUBULAIRE 145g/m².
TAILLES ENFANTS ET ADULTES. IMPRESSION
1 COULEUR SUR CŒUR, DEVANT OU DOS.

**IMPRESSION DE VOS TEXTES
ET LOGO**

COULEURS AU CHOIX :



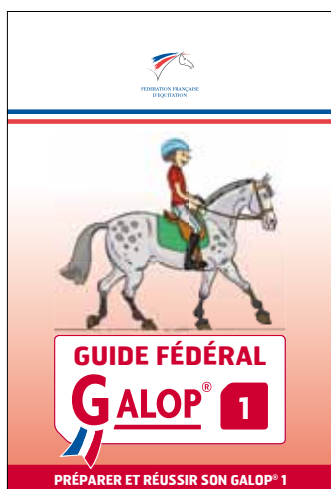
455€*_{TTC} le Lot (au lieu de 630€)
Port inclus**

www.spring-cheval.fr

COMMANDE SUR PAPIER LIBRE. * PAYABLE A LA COMMANDE - DELAI 15 JOURS (PRÉCISER LA DATE DU CONCOURS). ** SUPPLÉMENT POUR EXPRESS 11,00 EUROS.

Nouveau *au 1^{er} septembre*

Le parcours de formation du cavalier a été refondu avec pour objectif principal de mener à bien la formation du cavalier avec celle d'homme ou femme de cheval. Tour d'horizon des nouveautés au 1^{er} septembre, date de la mise en application des nouveaux Galops®.



CHARTRE FÉDÉRALE DU CAVALIER

Figurant dans tous les programmes et les contenus des Galops®, la charte fédérale du cavalier formalise les bons comportements et les valeurs que l'enseignement de l'équitation dans les clubs met en avant et auxquelles tous les cavaliers adhèrent.

NOUVEAU RÈGLEMENT

Consultable sur www.ffe.com rubrique formations équestres / diplômes de cavaliers, le règlement des Galops® définit le dispositif global, son organisation et les procédures de validation des différents Galops proposés :
Les Galops® de cavalier 1 à 7
Les Galops® de spécialité qui comprennent au 1^{er} septembre :
Les Galops de Pleine nature 1 à 7

Les Galops de Meneur 1 à 7
Les Galops de voltigeur 1 à 7
Les Galops de Westerner 1 à 7
Les Galops de compétition qui comprennent au 1^{er} septembre :
Les Galops de CSO 5 à 7
Les Galops de CCE 5 à 7
Les Galops de Dressage 5 à 7
Les Galops de Hunter 5 à 7
Les Galops de TREC 5 à 7
Les Galops d'Endurance 5 à 7

GALOPS DE COMPÉTITION

Nouvelle proposition pour valider la progression des cavaliers en lien avec la pratique de la compétition, ils viennent en complément des Galops® tels qu'on les connaissait jusqu'à maintenant. La compétence technique se valide automatiquement par le SIF lorsque le cavalier réalise un nombre de résultats défini dans un niveau de compétition mini-

mum de la division Club ou Poney. Ce seuil de résultat est défini dans le règlement des Galops® de compétition pour chaque niveau et dans chacune des disciplines dans laquelle il est proposé. L'enseignant reste en charge de la validation des autres parties de ces Galops de compétition dont les modules communs à tous les Galops d'un même niveau et le module spécifique qui valide l'implication du cavalier dans l'organisation de compétition dans la discipline.

PROGRAMMES DES GALOPS®

Écrits à l'attention du cavalier et de son entourage, les nouveaux programmes des Galops® sont plus précis et plus clairs afin que chacun sache ce qui doit être pré-

paré tout en permettant de se repérer dans les attendus de chaque Galop® à tout moment.

Ils donnent une large place à la connaissance et aux soins et manipulations du cheval pour bien le connaître et pouvoir bien s'en occuper. Ils sont organisés autour de modules spécifiques pour la technique ou communs à tous les Galops® pour la connaissance du cheval ou les soins. Les modules communs sont communs à tous les Galops® du même niveau cavalier, spécialité ou compétition. L'enseignant choisira, comme il le souhaite, la validation d'un ou de plusieurs modules ou une validation globale de tous les modules. Tous les programmes sont consultables sur www.ffe.com rubrique formations équestres / diplômes de cavaliers.

GUIDES FÉDÉRAUX

Les Guides fédéraux des Galops® accompagnent le cavalier et son enseignant dans le parcours de formation qui permet de devenir cavalier et homme ou femme de cheval accompli. Ils sont divisés en 6 chapitres principaux qui regroupent de manière thématique les connaissances et les compétences à acquérir à chaque niveau. Voir REF 135 p 6.

FORUMS RÉGIONAUX

Cet automne sont organisés des forums régionaux sur la rénovation des Galops® animés par Pierre Ollivier, DTN adjoint en charge de la formation.

Les enseignants et dirigeants pourront y obtenir toutes les informations et les réponses à leurs questions. Pour plus d'information sur les horaires et lieux d'organisation, prendre contact avec votre CRE.

Aquitaine : Mardi 16 octobre

Auvergne : Jeudi 25 octobre

Bretagne : Dimanche 18 Novembre

Languedoc Roussillon : Lundi 29 octobre

Limousin : Jeudi 11 octobre

Nord Pas De Calais : Lundi 19 novembre

Pays de la Loire : Lundi 12 novembre

Picardie : Lundi 15 octobre

Poitou Charente : Jeudi 4 octobre

Provence-Côte d'Azur : Lundi 26 novembre

Rhône-Alpes : Lundi 1^{er} octobre

Favoriser, *développer*, détecter

Le 11 juillet, la Fédération Française d'Équitation et la Fédération Française du Sport adapté ont signé une convention ayant pour objet de favoriser la pratique de l'équitation pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique, que ce soit en loisir ou en compétition.

La signature de cette convention s'inscrit dans le prolongement des actions déjà effectuées par la FFE pour développer l'accueil de ce public au sein des clubs, tout en allant plus loin, notamment en ce qui concerne la compétition.

FFSA

La Fédération Française du Sport Adapté est une Fédération multisports au service des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Sa mission première est de permettre l'intégration et l'épanouissement dans notre société des personnes en situation de handicap mental et psychique par le biais d'une pratique sportive. Elle s'oriente résolument depuis ces dernières années vers la compétition de haut niveau avec notamment la reconnaissance du « caractère de haut niveau » de 5 disciplines, et la réintégration de la sphère paralympique aux JO de Londres.

Avec 45 000 licenciés, c'est la plus importante Fédération de sportifs handicapés en France.

Interview de Jean Claude Wach, référent équitation de la FFSA



© DR

Quels objectifs donnez-vous à la convention signée ?

« L'article 1^{er} de la convention signée entre la FFE et la FFSA définit bien l'objectif de cette convention :

« La FFE et la FFSA s'engagent à favoriser le développement de la pratique de l'équitation pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique, et de permettre à ces cavaliers de pratiquer l'équitation dans les meilleures conditions, avec une finalité de loisir et/ou de compétition. » Cette convention a plusieurs objectifs :

- établir une réglementation spécifique pour les compétitions en Equitation « Sport Adapté » basée sur celles de la FFSA ;
- obtenir le soutien de la FFE pour l'organisation des compétitions ;
- favoriser l'intégration des

cavaliers handicapés dans les compétitions valides. La FFE est déjà la seule Fédération dont les compétitions sont ouvertes aux femmes et aux hommes sans distinction.

- favoriser la pratique de haut niveau ainsi qu'une collaboration dans le domaine de la formation avec le concours des cadres de la FFE et de la FFSA.

Quelle est la place de l'équitation au sein de la FFSA ?

L'équitation est une activité pratiquée dans nombre d'établissements médico-sociaux en raison des valeurs portées par cette pratique.

La FFSA veut développer l'équitation en tant que sport à part entière. Lors de cette olympiade, elle a organisé deux championnats de France, avec l'appui technique de la FFE en dressage, concours de saut d'obstacles, et concours complet. L'année prochaine, nous espérons pouvoir organiser un championnat de France d'attelage. Merci aux clubs affiliés à la FFE tant pour leur appui technique, juges, chefs de piste par exemple, que par la mise à disposi-

tion des installations et des chevaux.

Placez vous l'action de la FFSA dans une logique « d'équithérapie » ou d'équitation comme une activité éducative pour un public spécifique ?

L'équithérapie est une activité à but thérapeutique. Ce n'est pas la mission de la FFSA que de se placer dans cette logique.

La FFSA est une Fédération sportive et elle place ses actions dans une logique sportive en permettant à chaque personne en situation de handicap mental ou psychique, selon ses capacités, de pratiquer les différentes formes d'équitation, que ce soit dans le cadre du loisir ou de la compétition. Enfin dans le cadre du haut niveau, nous souhaitons élaborer un projet conjoint dont l'objectif est la mise sur pied d'équipes de Sport Adapté performantes dans les disciplines équestres paralympiques à venir. Pour faire vivre cette convention, une commission mixte est créée. Elle se réunit dès septembre 2012. »

DIPLÔMES FFE

La FFE propose des formations complémentaires destinées aux enseignants d'équitation diplômés sur l'accueil des cavaliers en situation de handicap dans les clubs et délivre une qualification fédérale, le Brevet fédéral d'encadrement Equihandi, BFEEH.

Cette formation et cette qualification sont proposées en deux mentions, dont le handicap mental. La FFSA est très souvent associée à ces projets en intervenant dans le cursus de formation.

La convention nationale va permettre de favoriser les actions communes dans les régions avec des interventions d'experts dans les diverses formations ainsi que des projets d'animation ou de compétition co-organisés.



Reprise de la FFSA

LABELS

Dans la même logique de qualité de l'accueil de l'encadrement et des installations, FFE qualité propose aux centres adhérents à la FFE qui en font la demande une démarche de labellisation Equi Handi Club Mental. Cette labellisation est délivrée si le centre et son

personnel répondent à un cahier des charges qui permet de garantir la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap mental ainsi que le souhait de le recevoir. Le label nécessite qu'un enseignant de la structure soit détenteur du Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi, mention Mental.

COMPÉTITION

Dans le cadre de cette convention, la FFE apportera son soutien à la FFSA pour l'organisation de compétitions d'équitation adaptée, tout en favorisant l'intégration de cavaliers handicapés dans les compétitions pour valides, sous condition de respecter les dispositions du règlement des compétitions.

Le soutien concernera l'organisation technique des épreuves, le prêt de matériel spécifique, la mise à disposition de cadres techniques et d'officiels de compétition.

La convention vise aussi à favoriser la pratique du haut niveau, avec pour objectif la création d'équipes de France sport adapté en vue des grandes échéances à venir : championnats d'Europe, Jeux équestres Mondiaux, Jeux Paralympiques.

Nouvelles formations en Languedoc Roussillon



Les 14 stagiaires de la 1^{ère} promotion au Pôle Hippique d'Uzès.

Cheval Organis-Action et le CRE du Languedoc-Roussillon proposent de nouvelles formations aux diplômes d'état :

Formations BPJEPS Activités Equestres : de janvier 2013 à décembre 2013. Mentions Equitation et Tourisme Equestre : date

limite d'inscription : 25 septembre

Formations DEJEPS Perfectionnement Sportif :

Mention Saut d'obstacles juin 2013 à mai 2014 : date limite d'inscription : 1er avril 2013

Mention Dressage : janvier 2013 à décembre 2013 : date limite d'inscription : 1^{er} novembre

Mention Concours Complet d'Equitation à partir de janvier 2013 : date limite d'inscription : 1^{er} novembre

Formation DESJEPS « Mention Equitation », sous réserve d'habilitation : de janvier à décembre 2013, date limite d'inscription : 1^{er} novembre

La 1^{ère} formation au DEJEPS CSO de Cheval Organis-Action a débuté en juin 2012. Le deuxième regroupement a eu lieu sur le site du pôle hippique d'Uzès, sous la direction de Nicolas Sanson, écuyer professeur de l'ENE.

Contact : <http://crelr.ffe.com/>

Un grand succès populaire *en Normandie*

Fin juillet, 1 200 randonneurs venus de France, d'Europe, voire d'Amérique, se sont retrouvés au haras du Pin pour 3 jours de fête et de rencontre. Compte rendu.

L'Equirando est la plus grande manifestation du tourisme équestre européen. Le CNTE et la FFE s'attachent à cet esprit et en assurent la pérennité au travers du comité d'organisation, cette année confié à son Président, Jacques François et à son équipe.

L'Equirando convoque désormais tous les 2 ans ses adeptes en un lieu choisi. Le prestigieux Haras national du Pin, en Normandie proposé cette année, ne pouvait que rendre attrayantes et motivantes les randonnées d'approche, préalable requis pour participer au grand rendez-vous final.

1 200 équirandins, venus parfois de très loin, ont emprunté et fait vivre chemins, sentiers et toute l'infrastructure liée, pour être présents à l'heure dite. Cette année, des participants du Québec, des Etats-Unis, de l'Ile de la Réunion, de Guadeloupe, sont venus enrichir et rehausser la fréquentation habituelle des voisins européens limitrophes - Allemands, Belges, Espagnols, Italiens...

Des milliers de visiteurs ravis ont par ailleurs profité



© FFE / FSV

de l'aubaine pour découvrir le monde de la randonnée à cheval, avec une trentaine d'animations autour des savoirs équestres de Normandie et d'un village d'exposants.

RANDONNÉES D'APPROCHE

Le principe de l'Equirando étant de converger en toute liberté vers le lieu de ralliement, chacun part d'où il veut et quand il veut, avec son cheval, sa mule, ou son âne, monté ou attelé. Le Comité d'Organisation, avait mis à disposition des équirandins une sélection d'itinéraires et de lieux de bivouac, désignés J-2 et J-1. Parmi les J-1 proposés, celui d'Argentan a été particulièrement animé.

Le temps d'une soirée, 200 cavaliers se sont regroupés sur le champ de foire pour un accueil chaleureux. Des animations sur le thème des courses ont été programmées en fin d'après-midi, suivies d'un apéritif normand accompagné de démonstrations de danse country, allègre coup d'envoi des festivités 2012. D'autres J-1 ont été aussi proposés sur des sites avoisinants, rassemblant 360 équirandins.

ARRIVÉE

En famille, en solitaire, en groupe ou avec leur club, cavaliers et meneurs, se sont mis en route le vendredi pour l'ultime étape convergeant vers la longue Avenue Louis XIV, royal

sésame pour 3 jours de fête au Haras national du Pin. En provenance des J-1 ou d'autres destinations, les randonneurs sont arrivés en début d'après-midi où les attendait le traditionnel pot d'accueil, cidre et boissons offerts, avant le contrôle vétérinaire.

Les équirandins ont ensuite pu franchir la somptueuse grille de la Cour d'honneur pour être présentés et photographiés devant le château. Guidés par des bénévoles à cheval, ils ont été invités à rejoindre les boxes, paddocks ou lignes d'attache.

En fin de journée, un briefing des chefs d'équipe faisait office de cérémonie d'ouverture. Franck Lemestre, Directeur du Haras national du Pin, Jacques François et Bernard Pavie, Président du CNTE ont tenu à remercier les équirandins pour leur présence, prodiguant les dernières recommandations pour leur séjour sur site avant le cidre d'honneur assorti de produits régionaux. La soirée s'est achevée sous le barnum, où étaient dressés 1 200 couverts. Ambiance et convivialité étaient au rendez-

48^e Equirando au Haras du Pin du 27 au 29 juillet

vous. Qualité des repas et du service, chants, clairon tonitrueux et pas de danse endiablés ont attesté de la réussite de cette première soirée.

DÉFILÉ

Samedi matin, le bivouac s'est éveillé sous un soleil radieux. Après le petit déjeuner, les randonneurs ont été invités à se rendre sur les carrières, où étaient programmées sur l'ensemble de la journée des animations sur le thème des savoirs équestres de Normandie.

Une qualification loisir se déroulait en fin de matinée dans le parc du Hautbois. Pour les demandeurs de randonnée, un parcours balisé était proposé, avec sentiers ruraux et forestiers.

Début d'après-midi, la préparation du défilé occupe tous les esprits. Dès 14h30, les premières équipes prennent le départ, guidées cette année par le Haras national du Pin avec quelques-uns de ses plus beaux étalons. Les équipes étrangères, mises à l'honneur, précédaient celles de Normandie et les équipes régionales.

Sur un trajet de 10 kilomètres, cavaliers et meneurs, aux couleurs de leur pays ou région, mais aussi vêtus de costumes Louis XIV ont défilé sous les acclamations et les applaudissements du public venu nombreux pour l'occasion. Après un passage par la route de la Cochère et l'hippodrome, c'est au bout de l'avenue Louis XIV que



le speaker a présenté les équipes citant anecdotes et faits de voyage pour le public massé devant la grille.

Ensuite, une partie des équirandins s'est rendue dans la cour d'honneur du château pour assister au spectacle présenté par Nicolas Brodziak et sa troupe.

DÎNER DE GALA

La FFE et le Comité d'Organisation ont tenu à inviter les élus locaux afin de leur faire découvrir l'Equirando. M Fraquet, Préfet de l'Orne, M Hubert Christophe, Conseiller Général de l'Orne, Mme Corine Ferret, Vice-présidente de la Région Basse-Normandie, M Hervé Delambre, Président de la FITE, ainsi que d'autres personnalités ont été reçus par Bernard Pavie et Jacques Françoise à l'occasion d'un cocktail.

Pour terminer cette journée, invités d'honneur et participants ont été conviés au dîner de gala. Nicolas Brodziak et Hidalgo se sont rendus sous la tente de restauration pour exécuter piaffer, cabrer et autres figures, recueillant un ton-

nerre d'applaudissements. La soirée a ensuite continué au rythme de danses folkloriques normandes, offertes aux équirandins ravis de cette plongée au cœur de la culture et des coutumes locales. L'ambiance est ensuite montée d'un cran avec l'arrivée d'un groupe de rock en deuxième partie de soirée, entraînant les danseurs infatigables sur la piste centrale, jusqu'à 3h du matin.

DERNIER JOUR

Dimanche a sonné la dernière journée pour les cavaliers sur le site du Haras national du Pin. Quelques équirandins avaient pris l'option de flâner encore sur les stands ou sur les carrières d'animation, pendant que d'autres préparaient déjà leur retour.

Dans la matinée, un spécial PTV était organisé au bas des terrasses du château, dans le parc du Hautbois où les équirandins inscrits ont franchi sans encombre les 12 difficultés du parcours. Le temps maussade de ce dimanche n'a pas entamé le moral des équirandins, ni l'entrain du public. Bon nombre de spectateurs

étaient encore présents autour des carrières d'animations pour regarder les dernières prestations. Ils ont également tenu à assister, jusqu'au salut final, à la deuxième représentation du spectacle de Nicolas Brodziak, malgré la pluie devenue insistante. Au total, un millier de spectateurs ont assisté à ce show durant le weekend.

En fin de journée, les paddocks commençaient à se vider, les tentes à se replier, les vans à prendre le chemin du retour. Le calme reprenait doucement possession des lieux. Quelques équirandins, sans doute empreints de nostalgie, ont profité d'une dernière soirée sur le site avant de reprendre la route le lundi matin.

Tous sont repartis avec des souvenirs mémorables, qui témoignent du succès d'une manifestation dont le charme ne se démode pas. Rendez-vous est donné dans deux ans à tous les cavaliers et meneurs pour la prochaine édition.

CHIFFRES CLÉS

232 équipes, dont 14 équipes étrangères
1200 Equirandins
890 Chevaux
72 Attelages
100 000 Kilomètres parcourus

En selle pour *les chevauchées médiévales* !

Participation record pour l'édition 2012 qui s'est déroulée à Treigny, au cœur de la Puisaye : 175 enfants et adolescents encadrés par 30 enseignants et accompagnateurs se sont retrouvés en Bourgogne pour six jours de partage et de convivialité autour des chevauchées médiévales.

PRÉSENTATION

D'année en année, l'Equirando Junior ne cesse d'attirer de plus en plus de clubs, avec leurs cavaliers, prêts à vivre une aventure exceptionnelle aux côtés de leur monture.

Séjour clé en main, cette manifestation permet à l'ensemble des poney-clubs et centres équestres, initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement mais aussi sur des aspects ludiques et culturels avec une prise en compte constante de la sécurité.

Une occasion pour les structures plus orientées vers la compétition d'emmener leurs jeunes effectuer leur première grande randonnée.

L'équipe d'organisation emmenée cette année par Ludovic Goury a une fois de plus tenu toutes ses promesses, en proposant un large éventail de randonnées et d'animations.

Vivre avec son cheval, découvrir un patrimoine naturel et culturel riche,



Les Equirandins juniors à Guédelon.

partager des instants inoubliables sont les maîtres mots de ce séjour.

ACCUEIL ET INSTALLATION

Mardi 10 Juillet, les participants ont été accueillis à la Mairie de Treigny, afin de se faire prodiguer les derniers conseils avant le début du séjour.

Un sac d'accueil, remis par le syndicat d'initiative attendait chaque cavalier dès son arrivée. Camions garés sur le champ de foire, la sellerie et les bagages ont été acheminés par des quads équipés de remorques dans

les grandes tentes prévues à cet effet, installées dans les deux bivouacs.

Il ne restait qu'aux Equirandins juniors à installer leur campement avant de se laisser guider par le programme concocté par le Comité d'Organisation. Durant la soirée d'inauguration, en présence de Bernard Pavie, Président du CNTE, de personnalités politiques diverses, du maire de Treigny, d'Hervé Delambre, Président de la FITE, et de Véronique Pechard, élue FFE-CNTE, les jeunes ont montré le chemin, emballant aussitôt une

machine, qui ne demandait qu'à entrer en ébullition. Le Cathy Horse show, venu de Suisse, a d'emblée donné le ton de l'Equirando Junior en proposant un spectacle équestre, présenté par une animatrice experte en karaoké.

Au beau milieu du spectacle, c'est avec entrain que les enfants ont rejoint la troupe pour chanter et danser en chœur sur des airs connus.

JOURNÉE MÉDIÉVALE

Dès le mercredi, les équirandins juniors ont été initiés à l'art de la guerre et à la culture d'antan. Armes traditionnelles et écus, escrime, armes de jet, enluminures et danses traditionnelles sont venus rythmer cette journée 100% médiévale. Pour ceux plus avides de chevauchées, randonnée et équifun étaient également à l'ordre du jour. Un itinéraire préparé à l'avance et entièrement balisé attendait les cavaliers pour leur première découverte à cheval des environs de Treigny. Les ménestrels de la Carité de Guingamore sont venus

Equirando Junior à Treigny, 89, du 10 au 15 juillet

animer les ripailles du soir, clôturant ainsi une journée bien remplie.

GUÉDELON ET BOUTISSAINT

Jeudi et vendredi, les équipes ont été divisées en deux groupes pour visiter à tour de rôle le parc animalier de Boutissaint et le superbe chantier médiéval de Guédelon.

Afin de rejoindre ces deux sites d'exception, deux randonnées balisées, avec une halte pique-nique prévue sur place ont été organisées. Ces itinéraires, sans difficultés particulières avec des traversées de routes sécurisées, bénéficiaient d'options courtes ou longues, pour satisfaire équidés et cavaliers.

Entrer sur le site et découvrir Guédelon à cheval sont de rares et forts privilèges. Une fois les poneys installés au bivouac derrière le site, les visiteurs du jeudi ont eu la chance de pouvoir découvrir le château en construction sous un soleil radieux. Ils ont pu visiter



et admirer le chantier dans ses différents aspects et s'attarder longuement dans les ateliers du village. Tailleurs de pierre, charpentiers, forgerons, vanniers, tuiliers, charretiers, cordiers, maçons et bûcherons ont suscité la curiosité et le ravissement des jeunes randonneurs.

Ceux du lendemain auront connu moins de chance, la pluie ayant décidé de s'inviter également sur les lieux. Boutissaint et son parc animalier a été lui aussi une visite très appréciée pour approcher de près les grands animaux européens. Voir d'aussi près sangliers, cerfs, daims, bisons d'Europe, chevreuils, mouflons de Corse a constitué une sensation de première grandeur, qui laissera un souvenir durable dans les mémoires.

Ces deux journées se sont achevées par le spectacle de Marco le magicien, venu bluffer petits et grands avec de nombreuses illusions et par la boum, très attendue par les Equirandins juniors. La bonne humeur était au rendez-vous et nos randonneurs en herbe n'ont

pas hésité à enflammer la piste surplombée de jeux de lumière durant toute la soirée.

RANDONNÉE À PERREUSE

Le samedi, c'est vers la commune de Perreuse que les Equirandins juniors se sont dirigés pour effectuer leur dernière randonnée. Perché sur son promontoire, ce très beau village, outre ses maisons médiévales préservées, possède un tilleul planté dit-on sous Henri IV.

Les cavaliers se sont arrêtés pour bivouaquer et pique-niquer dans l'herbe, sur la grande place aux nombreux arbres propices à y tendre les cordes pour attacher les chevaux et les approvisionner en foin. Avant d'arriver à Perreuse, une rare curiosité les attendait : le lavoir circulaire de la Marlée.

Le soir, le son et lumière de Saint-Fargeau a fait revivre la fabuleuse histoire de cette demeure millénaire. Plus de 500 figurants et une soixantaine de chevaux se sont succédés pour présenter des tableaux historiques du Moyen-Âge à nos jours.

A l'issue du bouquet final, nos jeunes randonneurs ont embarqué pour Treigny sous l'œil vigilant des chefs de cars, avec la tête pleine d'images et de musique.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE ET REMISE DES PRIX

Le dimanche, les cavaliers et leurs équipes se sont revêtus de leurs plus beaux habits d'apparat pour la remise des récompenses, le temps n'ayant pas permis le défilé.

Sous le chapiteau, chaque équipe a été présentée, sous les applaudissements. Ce moment a été l'occasion de découvrir les efforts déployés pour la confection des costumes médiévaux et donné lieu à la remise des récompenses et de la plaque d'écurie en grès de Puisaye.

Bref, randonnées en sous bois, animations, visites et découvertes ont ravis nos randonneurs en herbe, prêts à retenter l'expérience malgré un temps peu clément.

REMERCIEMENTS

Ils vont en priorité au Comité d'Organisation et à son Président Ludovic Goury, à Anne, Murielle, pour la qualité de l'organisation, à l'association Equiville, et à toute l'équipe des bénévoles, qui ont généreusement prêté leur concours.

Pour une gestion *responsable*

Votre centre équestre est situé dans une zone classée Natura 2000 ? Cela implique des avantages et des inconvénients. Vous pouvez en effet recevoir des aides et des compensations en contrepartie d'une gestion responsable de votre site !

QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen de protection de la nature ayant pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires.

Deux directives européennes sont à l'origine de ce dispositif : la directive « Oiseaux » (1979) et la directive « Habitats faune flore » (1992). En France, le réseau Natura 2000 couvre



© CEDELONVAL

INFORMATION ÉTUDES PRÉALABLES

Sur l'espace Ressources et Qualité dans la rubrique Installations / Zonages particuliers ; vous trouverez comment savoir si une étude préalable est nécessaire pour réaliser projets ou travaux.

RÉFÉRENCES JURIDIQUES

Article 1395E du Code général des impôts ; article R122-2, article R414-19 et article L414-4 du Code de l'environnement.

6,8 millions d'hectares, soit 12,4% du territoire terrestre. Plus de 1 700 sites sont aujourd'hui concernés ; ces derniers sont définis par arrêtés ministériels.

QUEL TERRITOIRE CONCERNÉ ?

Pour savoir si un territoire est couvert par une zone Natura 2000, il suffit de consulter la liste des sites Natura 2000 qui se trouve sur internet : <http://annuaire.n2000.fr/sites>. De plus amples renseignements sont également disponibles auprès de votre mairie.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Un classement Natura 2000 implique la protection d'un site. Ainsi, les actions ten-

dant à modifier l'environnement - comme peuvent l'être des travaux, l'organisation d'une compétition, etc - doivent rester limitées et contrôlées.

Un document d'objectif (DOCOB) est dressé pour définir les activités susceptibles d'avoir un impact sur la faune ou la flore ; il comprend un état des lieux de la zone protégée ainsi que des objectifs à respecter. Ainsi, avant de construire, de réaliser un projet ou autre, pensez à consulter ce document !

Par exemple, le DOCOB peut avoir pour objectif d'éviter l'altération des habitats naturels et peut, pour cela, interdire la randonnée équestre en dehors des sentiers déjà tracés. Un autre objectif couram-

ment rencontré est le bon entretien des habitats, qui peut notamment être effectué grâce au pâturage de chevaux. Le DOCOB est consultable dans votre mairie.

LES AVANTAGES

En contrepartie d'une exploitation raisonnée, certains avantages peuvent s'offrir à vous :

1/ Des contrats Natura 2000 offrant une compensation financière existent. Ces contrats sont passés entre l'Etat et le propriétaire d'une parcelle incluse dans un site N2000. Via ce dispositif, le propriétaire qui le souhaite s'engage pour 5 ans renouvelables à respecter un cahier des charges et à accomplir des travaux afin d'être toujours plus respectueux de l'environnement. L'Etat offre en contrepartie une indemnisation couvrant le coût des travaux.

2/ En plus des aides nationales, la conclusion d'un tel contrat ouvre droit à des aides du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Celles-ci sont prévues en soutien aux investissements liés à l'entretien ou à la restauration de sites Natura 2000.



Protection de l'environnement : Natura 2000

FFE RESSOURCES

Un exemple retenu pour cette aide : le pâturage d'équidés sur un site N2000 afin de lutter contre la fermeture d'un milieu. L'aide représente 40 à 100% du budget selon l'intérêt écologique des projets.

Pour bénéficier de ces aides, il faut en faire la demande auprès de la Direction Départementale des territoires (DDT).

3/ Un avantage fiscal en découle également : au titre de l'article 1395E du Code Général des Impôts, la signature d'un contrat Natura 2000 donne droit à une totale exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

4/ La Charte Natura 2000, reconnaît la gestion responsable que vous mettez en place sur votre exploitation. Elle liste les engagements généraux applicables sur l'ensemble du site protégé. Il est indispensable d'y adhérer pour toucher les aides et / ou l'avantage fiscal précités.

En effet, de même que pour le contrat N2000, la conclusion de la Charte ouvre droit à une exonération de la taxe foncière sur



© CE DE LONVAL

QUELQUES TÉMOIGNAGES

Situé dans une zone Natura 2000, le Centre équestre du Lonval, à Bonneuil-en-Valois dans l'Oise, bénéficie d'une image « nature » qui est un gros atout pour le club ! « Au centre équestre du Lonval, cavaliers plus ou moins jeunes sont sensibilisés à cet environnement qu'ils respectent. »

Même écho pour le gérant du Centre équestre le Chambon, situé à Saint Julien de Serre dans la Sarthe : « Etre établi au sein d'une zone Natura 2000 pour un centre équestre ne peut être qu'un plus ! »

En effet, les pratiquants tout comme leur famille et leurs amis qui assistent parfois aux séances d'équitation peuvent profiter pleinement de la nature qui les entoure. Préserver cet environnement est donc essentiel à la bonne poursuite des activités du centre équestre. De plus, le centre équestre du Chambon a pu bénéficier d'aides financières qui avaient pour objectif de les conforter dans une gestion juste et responsable de leur exploitation. La contrepartie exigée n'était pas excessive puisqu'elle se limitait à quelques actions visant à préserver la nature alentour.

les propriétés non bâties.

Pour signer un contrat ou une charte N2000, il faut en faire la demande auprès de la structure animatrice du site N2000 dans lequel vous vous situez.

Enfin, n'oublions pas que l'équitation est un sport de nature. Se situer dans une zone Natura 2000, pour un centre équestre, ne peut donc être qu'un plus face à une clientèle de plus en plus sensible à l'environnement. Profitez-en !

LES CONTREPARTIES

Pour certains travaux ou projets, une étude d'impact et / ou une étude d'incidences doivent être effectuées au préalable afin d'évaluer les répercussions que cela entraînerait pour l'environnement.

A la suite de cette évaluation, le projet est ou non accepté.

Par exemple, une étude peut être nécessaire pour la réalisation d'un cross sur votre terrain, pour l'organisation d'une manifestation sportive comme un TREC, une compétition d'endurance, etc.

TARIFS DE PUBLICITÉ DANS LA REF

Publicité quadri imprimé dans la cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 4^{ème} de couverture : 3000€ HT
- 3^{ème} de couverture : 2000€ HT
- 2^{ème} de couverture : 2500€ HT
- Page gauche : 1200€ HT
- Page droite : 1500€ HT
- Double page : 2200€ HT
- 1/2 page : 700€ HT

Asilage

- Une affiche, livrée sous film : 2200€ HT
- Catalogue, objet, etc... : sur demande

Remises

- 4 ou 5 parutions : -20 %
- 2 ou 3 parutions : -10 %
- 6 parutions et plus : -30 %

FFE Ressources Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 62 F 02 54 94 46 18 - mèl mc.feigenspan@ffe.com

Les « papiers » *du cheval*

Les « papiers » du cheval regroupent à la fois les documents d'identification de l'équidé et les documents de propriété. Tous sont obligatoires pour chaque équidé et doivent être détenus, soit par le propriétaire, soit par le gardien de l'animal.

DOCUMENT D'IDENTIFICATION

Le document d'identification aussi appelé « le livret » ou « le carnet », est remis au gardien du cheval, même si ce dernier n'est pas le propriétaire.

Ainsi, lorsque l'équidé est en essai, le cheval est laissé avec son livret à la personne qui le teste.

Le livret recense le numéro SIRE du cheval, son nom, sa date et le lieu de naissance, sa race, sa robe, ses ascendants, son naisseur, et l'identification physique (balzane, liste, etc.).

Il comprend également une page dédiée aux visas des douanes, une aux visas administratifs ainsi qu'un feuillet sur les vaccinations, les examens officiels en laboratoire et les traitements médicamenteux. Enfin plusieurs pages sont consacrées aux contrôles d'identité de l'animal.

Toute modification physique de l'animal doit être signalée à l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) comme un changement de robe, une castration à l'issue de laquelle le vétérinaire cochera la case « castration » dans le livret avec la date, sa signature et le cachet du cabinet vétérinaire.



Après envoi du document d'identification modifié et vérification de l'enregistrement par l'IFCE, l'équidé sera alors inscrit comme hongre et le carnet mis à jour sera renvoyé.

DÉPLACEMENTS

Le document d'identification doit suivre le cheval dans tous ses déplacements, en compétition, à la saillie, chez le vétérinaire.

En cas de contrôle des papiers des chevaux par les autorités compétentes, celui qui en a la garde, même temporairement, doit présenter l'original du document d'identification à jour ou une copie. Par exemple, le transporteur d'un équidé en est le gardien pendant le trajet et doit avoir son livret en cas de contrôle.

VACCINATION

De nouvelles dispositions concernant la vaccination contre la grippe équine, obligatoire pour participer aux compétitions, seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2013.

CARTE D'IMMATRICULATION

Egalement appelée « carte de propriété », elle renseigne le propriétaire du cheval et doit donc toujours être conservée par ce dernier, et non par le gardien, s'ils diffèrent.

Elle recense le numéro SIRE du cheval, ses origines ainsi que le nom et l'adresse du propriétaire, au verso, on y trouve un certificat de vente. Comme pour le document d'identification, tous les changements sont à notifier à l'IFCE.

RÉFÉRENCES JURIDIQUES

Art 1948 du Code civil

Décret n° 2001-915 du 5 octobre 2001 relatif à l'identification et à l'amélioration génétique des équidés.

Arrêté du 6 juin 2002 relatif à l'inscription sur la liste des chevaux de sport et aux contrôles d'identité et de vaccinations.

Article R215-14 du Code rural.

Dans l'espace Ressources et Qualité sur www.ffe.com : onglet gestion puis gérer les risques, rubrique les impayés pour trouver d'autres procédures afin de lutter contre les impayés.

Contactez l'IFCE au 02 41 53 50 50.



Le droit de rétention sur un équidé en pension

FFE RESSOURCES

VENTE

Lors d'une vente, cette carte ou le certificat de vente sont remis au nouveau propriétaire. Il sera dans l'obligation de demander le change-

ment de propriétaire auprès de l'IFCE dans les 8 jours qui suivent l'achat de l'équidé.

Le changement de propriétaire s'opère en envoyant le certificat de vente signé par

les deux parties, acheteur et vendeur, ainsi que l'original de la carte d'immatriculation (le changement de carte papier s'accompagne d'un chèque de 10 euros à l'ordre de l'IFCE).

Un simple changement d'adresse ou d'état civil est à notifier auprès de l'IFCE en envoyant la carte d'immatriculation avec les modifications à effectuer. Cette démarche est gratuite.

Pension impayée, *que faire de l'équidé ?*

La loi permet de conserver l'équidé jusqu'à complet paiement des pensions en cas d'impayé. Détails.

Le droit de rétention permet au responsable de la pension de retenir l'équidé et ses papiers d'identification dans son établissement en attendant le paiement complet des pensions dues. La rétention peut également s'opérer sur le matériel de l'équidé.

EN THÉORIE

La mise en pension d'un équidé est un contrat de dépôt payant, écrit ou oral, passé entre le propriétaire d'un cheval et le gérant de l'établissement.

De ce contrat de dépôt, découlent certaines garanties de paiement pour l'hébergeur, comme le droit de rétention. La loi permet au dépositaire de retenir le cheval jusqu'à complet paiement des pensions dues.

EN PRATIQUE

En cas de pension impayée, le gérant de l'écurie de pension peut exercer son droit de rétention. A ce titre, il peut retenir le cheval chez



lui ainsi que son document d'accompagnement, à savoir le livret d'identification.

Il est interdit de retenir uniquement le livret d'accompagnement du cheval puisque le document sanitaire de l'équidé doit toujours l'accompagner dans ses déplacements. Toutefois, l'équidé lui seul peut être retenu.

Le gérant conserve donc l'équidé jusqu'à paiement complet des pensions dues par le propriétaire correspondant aux frais liés à l'en-

tretien et à l'hébergement du cheval. Il peut également garder le matériel du cheval (couvertures, selle, etc.) au titre de ce droit.

LES LIMITES DE LA RÉTENTION

L'obligation d'entretien du cheval continue à courir tant que le contrat de pension n'est pas rompu. Par conséquent, le droit de rétention doit être proportionné au montant de la pension due, les sommes impayées devant alors être suffisamment conséquentes. Pendant la réten-

tion, le cheval ne peut pas faire l'objet d'une vente et doit bénéficier des soins nécessaires.

Pour que la rétention soit efficace, la valeur du cheval doit être suffisamment importante pour motiver le propriétaire à payer ses dettes pour le récupérer.

Dans le cas contraire, il faut être prudent pour ne pas se retrouver avec un cheval à charge pendant une longue période, voire indéfiniment face à un propriétaire peu enclin à le reprendre.

EN SAVOIR PLUS

Pour tous compléments d'information, consultez l'espace Ressources et Qualité sur www.ffe.com ou contactez une juriste du service FFE Ressources au 02 54 94 46 21 de 14h à 18h, ou sur ressources@ffe.com.



Règles de *bonne conduite*

Les contrôles antidopage sont de plus en plus nombreux en compétitions chaque année. Que vous soyez organisateur, coach ou cavalier, voici les informations nécessaires sur ce thème.

LE DOPAGE, C'EST QUOI ?

Le dopage consiste pour les sportifs à améliorer leur performance ou à diminuer leur douleur de façon artificielle. Pour l'équitation, la législation sur le dopage s'applique aux cavaliers comme aux chevaux.

POURQUOI C'EST INTERDIT ?

Le dopage est considéré comme une forme de tricherie contraire à la loyauté des compétitions et à l'égalité entre les compétiteurs. Cette pratique met également en danger la santé des athlètes. La lutte contre le dopage fait donc l'objet d'une politique prioritaire conjointe entre l'Etat et la Fédération Française d'Équitation (FFE) et implique à la fois un volet préventif et un volet répressif. L'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) est une agence publique indépendante chargée de mettre en œuvre les actions de lutte contre le dopage. Elle diligente notamment les contrôles et participe aux actions de prévention.

QU'EST-CE QUI EST CONSIDÉRÉ COMME INFRACTION ?

On considère qu'une personne est en infraction



lorsque :

- Elle utilise ou tente d'utiliser une substance ou méthode interdite dont la liste est définie par arrêté,
- elle est en possession de substances ou méthodes interdites,
- elle est impliquée dans le trafic de produits dopants.

En matière de dopage animal, la tolérance zéro est appliquée. Une simple trace de substance peut révéler un contrôle positif, sauf pour certaines substances qui peuvent être naturellement produites par l'organisme du cheval, pour lesquelles un seuil de tolérance est fixé.

COMMENT ÉVITER LA CONTAMINATION ACCIDENTELLE ?

Les risques de dopage concernent tout le monde. Des gestes simples peuvent éviter la contamination accidentelle qui est tout autant sanctionnée que s'il

y avait volonté de tricher.

Aux écuries, veillez à ce que chaque cheval soit nourri dans sa propre mangeoire, ou qu'un seau lui soit attribué. Si des traitements sont nécessaires, utilisez un seau afin que les médicaments ne soient pas au contact de la mangeoire, nettoyez et désinfectez systématiquement le box occupé par le cheval malade avant d'en introduire un sain. Lors des compétitions, vérifiez que le box que vous avez loué est propre. Les cavaliers doivent enfin éviter d'uriner dans un box.

LA PRÉVENTION

Il est du devoir des cavaliers et organisateurs de compétitions de contribuer à la prévention du dopage. Une campagne de prévention visant le grand public est actuellement mise en œuvre par le Ministère des sports sous forme d'un kit

de communication comprenant une affiche, une carte et un message audio. Toutes les informations concernant cette campagne sont disponibles sur le site internet du Ministère : www.sports.gouv.fr

De plus, des vidéos concernant le dopage sont disponibles sur FFETV dans l'onglet « sport propre ».

QUI PEUT ÊTRE CONTRÔLÉ ?

Tous les cavaliers et les équidés participant à une compétition nationale, régionale ou départementale ou à un entraînement préparant à une compétition sont susceptibles d'être l'objet d'un contrôle inopiné et ce, quel que soit le niveau de compétition, poney, club, amateur ou pro.

QUELLE EST LA PROCÉDURE DE CONTRÔLE ?

- Un entretien avec le cavalier (dopage humain) ou la personne responsable de l'animal (cavalier, meneur ou longeur, groom) et si nécessaire avec le propriétaire ou l'entraîneur, qui porte sur les récentes prescriptions de médicaments ;
- Un ou plusieurs prélèvements (d'urine, de sang ou autre). La prise de médicaments, comme le bénéfice d'une autorisation d'usage à



des fins thérapeutique (AUT) ou d'une déclaration d'usage, doit être mentionnée dans le procès-verbal du contrôle. Dans le cas du dopage animal, il s'agit d'un recueil des substances administrées à l'animal ;

- Un examen médical, si le médecin ou le vétérinaire l'estime utile. Les prélèvements sont effectués avec le matériel fourni par le laboratoire. Chaque prélèvement est réparti dans deux récipients scellés portant un numéro de code anonyme. Le contrôle doit s'effectuer dans un lieu spécifiquement aménagé à cet effet, l'organisateur doit notamment mettre un boxe à disposition pour le prélèvement. Un procès verbal est dressé par le contrôleur, des observations peuvent y être portées par le cavalier ou responsable du cheval avant d'être signé. Un exemplaire est conservé par le cavalier (ou responsable de l'équidé), les autres exemplaires sont envoyés à la FFE ainsi qu'à l'AFLD.

QUELLES SONT LES MÉDICAMENTS AUTORISÉES ?

Les sportifs dont l'état de santé le justifie peuvent bénéficier d'une AUT délivrée par l'AFLD. Quatre conditions doivent être réunies :

Le sportif subirait un préjudice de santé si la substance n'était pas administrée ;
L'usage thérapeutique de la substance n'améliore pas significativement les performances sportives ;
Il n'y a pas d'alternative à la substance interdite ;
La nécessité d'utiliser la substance interdite ne doit pas être une conséquence partielle ou totale de l'uti-

lisation précédente, sans AUT, d'une autre substance ou méthode interdite. L'AUT prescrit des doses et voies d'administration qui doivent être respectées pour éviter un contrôle positif.



Pendant chaque compétition un boxe doit être spécialement réservé à l'agent préleveur de l'AFLD

COMMENT ÊTRE SÛR DES DÉLAIS ?

Si votre cheval a subi un traitement, votre vétérinaire peut vous indiquer le délai moyen d'élimination des médicaments, mais vous pouvez également demander une analyse de dépistage auprès du laboratoire des courses hippiques. Ce test d'environ 60€ peut vous assurer de la complète élimination des médicaments administrés dans le cadre d'un traitement prescrit par un vétérinaire.

QUI SANCTIONNE ?

Il revient à la FFE, par l'intermédiaire de la commission disciplinaire de 1^{ère} instance de lutte contre le dopage, de poursuivre et de sanctionner disciplinairement les licenciés lorsqu'ils sont en infraction avec la législation. L'AFLD peut toutefois s'autosaisir dans certains cas. Cette dernière est également compétente pour traiter des cas de

dopage de cavaliers qui ne sont pas ou plus licenciés, ainsi que pour sanctionner les propriétaires responsables des animaux dopés.

QUELLES SONT LES CAS SANCTIONNABLES ?

- Le contrôle est positif : la liste des substances interdites se trouve sur le site www.ffe.com dans l'onglet La FFE puis en cliquant sur instances disciplinaires et dopage ainsi que sur le site de l'AFLD.
- La carence, lorsque le contrôle n'a pas pu aboutir.
- L'opposition au contrôle qui concerne non seulement les sportifs mais également toute personne qui empêche le déroulement du contrôle (par exemple un organisateur, dirigeant, délégué fédéral, etc.). Cette infraction est également passible de poursuites pénales.
- Le manquement à l'obligation de localisation pour certains sportifs de haut niveau.

QUELLES SONT LES SANCTIONS ?

Les sanctions possibles sont inscrites dans les règlements disciplinaires particuliers relatifs à la lutte contre le dopage humain et contre le dopage animal, il s'agit : de l'avertissement, de l'interdiction temporaire ou définitive de participer aux compétitions, de l'interdiction temporaire ou définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions, du retrait provisoire de la licence et de la radiation. Le cavalier peut être suspendu de compétitions pendant une certaine

période. De plus, la sanction infligée entraîne l'annulation de ses résultats individuels avec toutes les conséquences en résultant, y compris le retrait des médailles, points, gains et prix obtenus le jour du contrôle. Suite à une suspension de compétition, une procédure de réengagement payante (environ 650 euros) doit être entreprise par le cavalier afin de pouvoir à nouveau engager en compétition son cheval et/ou lui-même.

Attention, ces manquements aux règles de lutte contre le dopage constituent également des infractions pénales passibles de sanctions telles qu'une contravention et une peine d'emprisonnement.

QUELS SONT LES EXEMPLES DE SANCTIONS ?

Ces exemples sont donnés à titre indicatif, une sanction pour dopage peut être atténuée ou renforcée en fonction des circonstances.

L'AFLD a sanctionné un cas de contamination accidentelle par un an de suspension de compétition pour le cheval et pour le cavalier.

Un cavalier contrôlé positif au cannabis s'est vu interdire par l'AFLD de participer aux compétitions organisées ou autorisées par la FFE pendant six mois.

INFORMATION DOPAGE

Sur le site www.ffe.com dans la rubrique La FFE / Instances disciplinaires et dopages, vous trouverez la liste des substances interdites, les coordonnées de l'AFLD.



Résumés de décisions

Décision relative à Mme Barbara Mention et Mme Florence Delattre

« A l'issue de l'épreuve n°2 d'un concours de hunter d'équitation, organisé par la Fédération française d'Equitation le 20 novembre 2011 à Noyon (Oise), le cheval « Quaker du Perron », monté par Mme Barbara MENTION et appartenant à Mme Florence DELATTRE, a été soumis à un contrôle antidopage. Selon un rapport établi par le Laboratoire des courses hippiques le 7 décembre 2011 et validé par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 8 décembre 2011, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de flunixinine et de méthylaminoantipyrine dans les urines de cet animal.

Par une décision du 26 janvier 2012, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Equitation a décidé, d'une part, d'infliger à Mme DELATTRE la sanction de l'interdiction de participer pendant un an aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération, d'autre part, de relaxer Mme MENTION et, enfin, de déclasser cette dernière, ainsi que l'animal qu'elle montait, dans toutes les épreuves du concours précité.

Par une décision du 4 juillet 2012, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie, le 15 mars 2012, en application des dispositions combinées des articles L. 241-6, L. 241-7 et du 3° de l'article L. 232-22 du code du sport a décidé de prononcer, d'une part, à l'encontre de Mme MENTION, en sa qualité de cavalière, la sanction de l'interdiction de participer pendant 6 mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Société

Hippique Française et par la Fédération Française d'Equitation et, d'autre part, à l'encontre de Mme DELATTRE, en sa qualité de propriétaire du cheval « Quaker du Perron », la sanction de l'interdiction de faire participer cet animal pendant 6 mois aux compétitions et manifestations organisées ou autorisées par la Fédération Française d'Equitation.

La décision prend effet, chacune en ce qui la concerne, à compter de sa date de notification à Mme Barbara MENTION et à Mme Florence DELATTRE. »

N.B. : la décision a été notifiée par lettre recommandée aux intéressées le 31 juillet 2012, toutes deux ayant accusé réception de ce courrier le 2 août 2012. Mme Barbara MENTION est suspendue jusqu'au 1er février 2013 inclus. Il est interdit à Mme DELATTRE d'engager le cheval « Quaker du Perron » en compétition jusqu'au 1er février 2013 inclus.

Résumé de la décision relative à Melle ... et à M. Cyrill HALUCH

« A l'issue de l'épreuve n°18 du « Championnat des As Enfant – Etape 1 (1,05m) » de saut d'obstacles d'équitation, organisé par la Fédération Française d'Equitation le 15 juillet 2011 à Fontainebleau (Seine et Marne), le cheval « Olympe Esmonts », monté par Melle ... et propriété, au moment des faits, de ses parents, M. Cyrill HALUCH et Mme Julie HALUCH, a été soumis à un contrôle antidopage. Selon un rapport établi par le Laboratoire des courses hippiques le 5 août 2011 et validé par le Département des analyses de l'Agence française de lutte contre le dopage le 23 août, les analyses effectuées ont fait ressortir la présence de triamcinolone acétonide dans les urines de cet animal.

Par une décision du 20 octobre 2011, l'organe disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Equitation a décidé, d'une part, d'infliger à Mme Julie HALUCH, en sa qualité de représentante légale de Melle ..., la sanction de l'interdiction de participer pendant neuf mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération Française d'Equitation, d'autre part, d'infliger au propriétaire du cheval « Olympe Esmonts » la sanction de l'interdiction de faire participer cet animal pendant 9 mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette même fédération et, enfin, de déclasser Melle ..., ainsi que l'animal qu'elle montait, dans toutes les épreuves du concours précité. Par deux courriers datés du 15 novembre 2011, M. et Mme HALUCH et le Président de la Fédération Française d'Equitation ont interjeté appel de cette décision.

Par une décision du 12 décembre 2011, l'organe disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Equitation a décidé, d'une part, d'infirmer la décision de première instance en tant qu'elle a infligé une suspension de compétition à l'encontre de Mme Julie HALUCH, en sa qualité de représentante légale et de propriétaire du cheval « Olympe Esmonts », d'autre part, d'infliger à M. Cyrill HALUCH, en sa qualité de représentant légal de Melle ..., la sanction de l'interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération, et, enfin, de maintenir le déclassement de Melle ... et du cheval qu'elle montait dans toutes les épreuves du concours précité.

Par une décision du 4 juillet 2012, l'Agence française de lutte contre le dopage, qui s'était saisie, le 26 janvier 2012, en application des dispositions combinées des articles L. 241-6, L. 241-7 et du 3° de l'article L. 232-22 du code du sport a décidé de réformer la décision fédérale du 12 décembre 2011 précitée et : D'une part de relaxer Melle ... ;

D'autre part, d'infliger à M. HALUCH, en sa qualité de responsable de l'animal « Olympe Esmonts », la sanction de l'interdiction de participer pendant neuf mois aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération Française d'Equitation et par la Société Hippique Française ; et, enfin, de prononcer, à l'encontre du propriétaire du cheval « Olympe Esmonts », la sanction de l'interdiction de faire participer cet animal pendant neuf mois aux compétitions et manifestations organisées ou autorisées par la Fédération Française d'Equitation et par la Société Hippique Française.

La décision prend effet, chacun en ce qui le concerne, à compter de sa date de notification à Melle ..., à M. Cyrill HALUCH et au propriétaire de l'animal « Olympe Esmonts ».

N.B. : la décision a été notifiée par lettre recommandée aux intéressés le 1er août 2012, chacun ayant accusé réception de ce courrier le 3 août 2012.

Déduction faite de la période déjà purgée par M. Cyrill HALUCH en application de la décision fédérale du 12 décembre 2011, l'intéressé sera suspendu jusqu'au 22 septembre 2012 inclus.

Par ailleurs, déduction faite de la période déjà purgée par le propriétaire du cheval « Olympe Esmonts », il est interdit à cette personne d'engager cet animal en compétition jusqu'au 21 mars 2013 inclus.

JLB

horse

Matériel équestre

Réservez dès maintenant vos obstacles d'occasions*

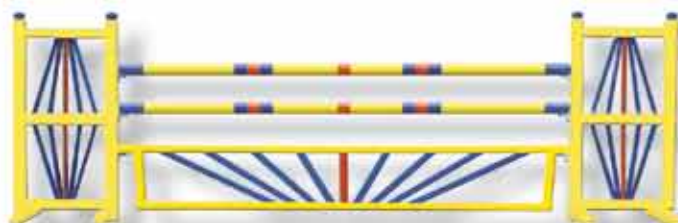
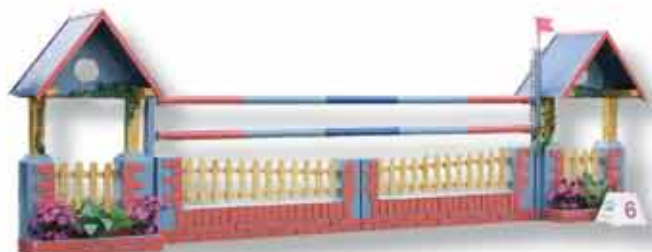
* Dans la limite des stocks disponibles

Barres

Chandeliers

Fiches

Obstacles prestigieux...



Formule 8 Obstacles peints comprenant :

- 16 chandeliers croisés
- 8 chandeliers pour oxer
- 30 barres de 3m50
- 2 échelles
- 2 palanques
- 60 fiches
- 8 fiches de sécurité

2650 € ht *
3169,40 € ttc

Formule 12 Obstacles peints comprenant :

- 24 chandeliers croisés
- 12 chandeliers pour oxer
- 72 barres de 3m50
- 2 échelles
- 4 palanques
- 4 soubassements
- 4 barrières de pieds
- 108 fiches
- 12 fiches de sécurité

5436 € ht *
6501,45 € ttc

* Prix départ

JLB
Matériel équestre

1 rue de l'Église 60310 Amy Tél. 03 22 87 39 11 Fax 03 22 87 39 33

www.jlb-horse.com

E-mail : commercial@jlb.fr

SALON DU CHEVAL DE PARIS



1-9
DEC
2012
PARIS NORD
VILLEPINTE



JUMPING
INTERNATIONAL
DE PARIS, CSI 5*
30 nov. - 1 & 2 déc.



SPECTACLE
EQUESTRE
7-8 & 9 déc.

Vos concours **FFE**

En plus de l'Indoor de France et des épreuves sur sélection FFE, le Salon du Cheval accueille pour la 1^{ère} fois en 2012 le championnat de France d'équitation western.



© FFE/PSV

Indoor de France

ÉPREUVES

Pour sa 3^e édition, l'Indoor de France réunira sur la Carrière Fédérale dans le Hall 5a les épreuves suivantes :

Saut d'obstacles : Amateur 1, 2, 3, amateur 2 Propriétaires / Enseignants, Club 1 et 2, Pony A1, Pony 1 D, Pony 3 Equipes (4 cavaliers)

Dressage : Amateur 2, 3, amateur 2 Propriétaires / Enseignants, Club 1, Carrousel pony.

Hunter : Amateur 3

Voltige : Club 2 Equipes

Barrel race : pony

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'Indoor de France, les cavaliers doivent avoir participé



© FFE/PSV

dans l'année à un certain nombre d'épreuves de même niveau et de même indice. Le dépôt des candidatures se fait en s'engageant, selon les cas, sur FFEcompet ou FFE Club SIF avant le lundi 29 octobre. L'annonce des sélections par la FFE se fera le lundi 5 novembre. Règlement et programme sur www.ffe.com.

Championnat de France d'équitation western

ÉPREUVES

Pour sa première édition au Salon du Cheval de Paris, le Championnat réunira du 1^{er} au :

Reining : Amateur Elite, Amateur 1, Amateur Junior, Club, Club Pony
Trail : Amateur Elite, Ama-



© FFE/PSV

teur 1, Amateur Junior, Club, Club Pony

Showmanship : Amateur 1, Amateur Junior, Club, Club Pony

Horsemanship : Amateur 1, Amateur Junior, Club, Club Pony

Western Riding : Amateur 1

Western pleasure : Amateur Elite, Amateur 1, Amateur Junior

Paris' Cup

ÉPREUVES

Lieu de détection des jeunes talents par excellence, la Carrière Fédérale propose 5 épreuves sur sélection de la FFE.

Paris' Cup Tournée des as Pony CSO - 1 et 2 décembre

Paris' Cup Tournée des as Pony Dressage - 5 décembre

Paris' Cup CSO Junior - 1 et

2 décembre
Paris' Cup CSO Children - 1 et 2 décembre
Paris' Cup Cross Shetland - 5 décembre

PARTICIPATION

Pour participer à ces épreuves, envoyer votre candidature avant le lundi 29 octobre au service compétition Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte.

A NE PAS MANQUER AU SALON !

Le Gucci Paris Masters, CSI 5* :
Du 30 novembre au 2 décembre
- Hall 5b

Le Championnat du Monde du Cheval Arabe :
Du 7 au 9 décembre
- Hall 5b

Le Master International de Voltige CVI**W, étape Coupe du Monde :
Les 7 et 8 décembre
- Hall 5b

La Paris' cup d'Attelage :
Les 7 et 8 décembre
- Hall 5b

Plus d'informations sur www.salon-cheval.com

UN CLUB AU SOMMET

Situé à 2000 m d'altitude au cœur du Parc naturel de la Vanoise, le Centre équestre de Val d'Isère, créé en 1985 et dirigé par Nathalie Giraudy peut être considéré comme étant le club FFE le plus haut de France. Cette implantation géographique implique un fonctionnement original. Le site étant recouvert de plusieurs mètres de neige, l'hiver, le club est seulement ouvert les 2 mois d'été. Le bâtiment comprenant les stabulations, les boxes, l'accueil, la sellerie et les sanitaires a été spécialement construit sous la roche en prévision des avalanches de neige. 35 équidés, du shetland au cheval encadrés par la dirigeante, 3 enseignantes diplômées et une ATE, y accueillent les cavaliers de la région ou estivants dans une activité de club classique : initiation, perfectionnement, passage de Galops®, dans les 3 carrières du club ou promenades. Pendant la morte saison, chevaux et poneys repartent dans différents clubs de la région Rhône Alpes.



© J.L. LERGOUX

MONOCHROMES À CLUNY

Le Haras National de Cluny accueille jusqu'à fin septembre l'exposition Monochromes sur le cheval de Marie Breucq.
www.haras-nationaux.fr

CHEVAL DES LUMIÈRES

Depuis, le 6 octobre, le cheval des lumières orne le parc du château d'Asnières sur Seine (92). Il s'agit d'un cheval cabré en bronze de 3,65 m érigé en l'honneur du fondateur du château, le marquis de Voyer qui fut directeur des haras sous Louis XV et qui fut à l'origine de l'importation du pur-sang anglais en France.

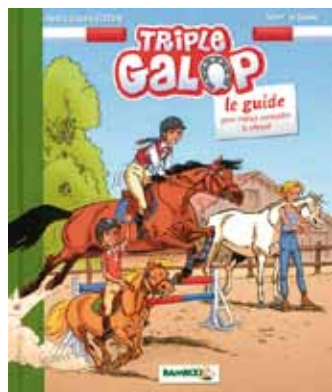
LUCIEN GRUSS AUX BRÉVIAIRES

Le Haras National des Bréviaires, 78, propose du 11 au 14 octobre le spectacle Instants Equestres de Lucien Gruss regroupant une dizaine de tableaux.

En première partie, présentation son et lumière des étalons du haras. Visite nocturne des écuries pendant l'entracte.
www.haras-nationaux.fr

TRIPLE GALOP

Jacinte Giscard d'Estaing s'est associée à Benoît du Peloux pour présenter un guide destiné aux jeunes cavaliers où les personnages haut en couleurs de la bande dessinée Triple Galop servent de trame de fond pour tout savoir sur les chevaux. **Triple Galop Le guide par J Giscard d'Estaing et Benoît du Peloux, ed Bamboo.**

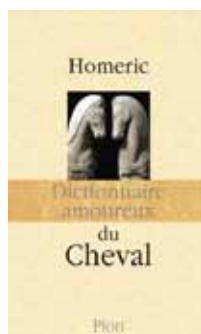


DICTIONNAIRE AMOUREUX DU CHEVAL

Plus qu'un dictionnaire, c'est une véritable promenade littéraire que propose Homéric au sein de l'univers du cheval et des courses.

230 définitions sont d'autant d'anecdotes et de récits poétiques à la gloire du cheval.

Dictionnaire amoureux du cheval par Homéric. Ed Plon.



CIRQUE JULES VERNE

Le cirque Jules Verne à Amiens consacre sa saison 2012 2013 au cheval avec notamment des spectacles du Théâtre du Centaure, de Lucien Gruss et Mario Luraschi.
www.cirquejulesverne.com.

SALON DU CHEVAL D'EL JADIDA

L'UNIC sera présente au 5e salon du cheval d'El Jadida, Maroc, du 17 au 21 octobre. Ce salon sur le thème du cheval dans le patrimoine marocain regroupera 7 villages d'exposition.
www.chevalunic.fr.

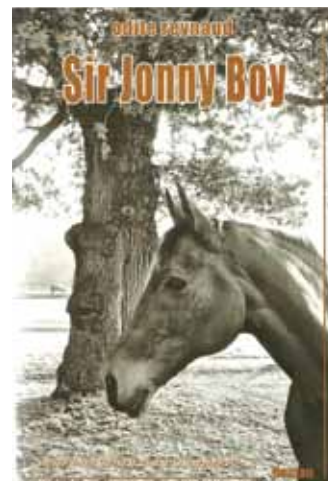
EQUISUD

Après une année d'interruption, Equisud, le salon du cheval de Montpellier ouvrira ses portes pour une 13^e édition du 7 au 10 mars 2013.
www.equisud-montpellier.com

SIR JONNY BOY

Odile Reynaud, dirigeante du Haras de la Ferrandière et présidente de l'Académie Astley, signe son 4^e roman mettant en scène un cheval, Sir Jonny Boy, observateur des drames humains qui se nouent dans son écurie.

Sir Jonny Boy par Odile Reynaud. Ed des Etoiles



Découvrir la vénerie *avec son club*



Un rapprochement entre la FFE et la Société de Vénerie a permis la mise en place d'une nouvelle discipline de compétition ainsi que la possibilité pour les clubs d'emmener leurs cavaliers suivre une chasse à courre en compagnie d'un équipage.

La vénerie existe au sein de nos sociétés occidentales depuis 600 ans. Elle semble immuable, tant ses racines s'ancrent dans les vérités profondes de la nature. Seul mode de chasse naturel et écologique, elle illustre une conception authentique de la nature et représente un patrimoine culturel considérable. C'est pour cette raison qu'elle fascine et réveille les passions.

La FFE et la Société de Vénerie se sont rapprochées pour proposer aux cavaliers des clubs cet univers passionnant pour tous ceux qui s'intéressent aux chevaux, à la nature et aux chiens.

JOURNÉES DÉCOUVERTE

Ce rapprochement permet de proposer une nouvelle animation à ses cavaliers.

Un certain nombre d'équipages repartis dans toute la France accueillent les clubs désireux de faire découvrir à leurs cavaliers l'univers de la vénerie, encadrés par ceux qui la pratiquent, le temps d'une



© SOCIÉTÉ DE VENERIE À FOUTÉE

chasse à courre. C'est l'occasion de passer une journée conviviale dans les sous-bois en compagnie de son cheval et des chiens.

RÈGLEMENT

La découverte de l'univers de la vénerie passe aussi par la mise en place d'un nouveau format de compétition s'inspirant des situations rencontrées en chasse à courre.

Cette nouvelle discipline s'inspirant des situations rencontrées au cours d'une chasse à courre est facile à mettre en place au sein du club avec tout type de poneys / chevaux et accessible dès le Galop[®] 2.

Plusieurs formats d'épreuve sont proposés : un en individuel Club et deux par équipe : Club Relais avec 3 cavaliers et Club Equipe permettant d'intégrer 2 à 4 concurrents.

Différents tests sont proposés, maniabilité et cross ou derby.

La maniabilité regroupe différents contrats comme récupérer une pibole ou un fouet posé sur un chandelier et l'amener sur un autre, franchir des branches basses, ouvrir et refermer une barrière ou encore slalomer entre des piquets flexibles.

Le cross allie des obstacles simples, haies, troncs, obstacles de CSO, à des fran-

chissements de passages naturels tels qu'un gué, un pont, un fossé ou une butte.

Quant au derby, c'est un parcours combiné alliant des contrats de maniabilité avec des obstacles et passages du cross.

L'équitation de chasse à courre est la seule discipline de compétition que les cavaliers peuvent effectuer avec leur chien : ils obtiennent 20 points de bonus s'ils réalisent les tests suivis de leur fidèle compagnon.

Un moyen sympathique de passer un bon moment avec à la fois son cheval favori et son chien !

CONTACT

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Pierre-Adrien Boucan

Tel. : 02 54 94 46 33

Mail : pa.boucan@ffe.com

Bienvenue aux nouveaux adhérents



▲ CENTRE VAL DE LOIRE

CLAG, Aux Ecuries Des Anglonnières, Brami Carine, Petit Balotte, 45600, Lion en Sullias, 02 38 36 97 20

▲ LANGUEDOC ROUSSILLON

CLAF, Les Poneys Du Trident, Ponsonnaïlle Rene, 2 Chemin De Bannieres, 34740, Vendargues, 06 28 04 43 93

CLAG, Ecurie San Marco, Derre Christophe, Domaine St Marcel Le Neuf Vauguieres, 34130, Mauguio, 04 99 65 41 24

▲ MIDI-PYRENEES

CLAG, Cardon Marguerit Eleonore, Marguerit Cardon Eleonore, La Greze, 46300, Soucirac, 06 87 62 79 94

ORAF, Festiberique Association, Dareys Florent, 27 Rue Croix Maillet, 82600, Mas Grenier, 06 18 02 51 65

ORAG, Baiha Sas, Delle Vedove Anne Laure, 70 Av Du Regiment De Bigorre, 65000, Tarbes, 09 83 05 17 44

▲ NORD PAS DE CALAIS

ORAG, Les Haras De La Neuve Forge, Jouniaux Jean Francois, Rue De La Neuve Forge, 59186, Anor, 03 27 59 62 49

▲ NORMANDIE

ORAG, Les Ecuries D'Istar, Larcheveque Samuel, 21 Rue De La Mairie, 27150, Coudray, 02 32 27 13 35

▲ PAYS DE LA LOIRE

ORAG, La Ferme Du Tertre, Cotteau Manuella, Le Tertre, 49150, Fougère, 06 35 95 80 20

▲ RHONES ALPES

CLAG, Poney Club Ste Consorce, D'Attoma Sandrine, 20 Rue De Verdun, 69280, Ste Consorce, 06 29 28 21 88



©FFE-DL

COORDONNÉES FFE

STANDARD PUBLIC

☎ 02 54 94 46 00 de 14h à 18h

STANDARD CLUB

☎ 02 54 94 46 46

▲ SITE DE LAMOTTE

Parc Equestre 41600 Lamotte

FFE CLUB

☎ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 20

licence@ffe.com

FFE COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT

☎ 02 54 94 46 71 - Fax 02 54 94 46 77

press.club@ffe.com

FFE COMPÉTITION

☎ 02 54 94 46 31 - Fax 02 54 94 46 30

competition@ffe.com

FFE FORMATION

☎ 02 54 94 46 52 - Fax 02 54 94 46 50

formation@ffe.com

FFE PARC

☎ 02 54 94 46 11 - Fax 02 54 94 46 10

parc@ffe.com

FFE QUALITÉ

☎ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 18

qualite@ffe.com

FFE RESSOURCES

☎ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 18

ressources@ffe.com

FFE TOURISME/CNTE

☎ 02 54 94 46 80 - Fax 02 54 94 46 81

tourisme@ffe.com

▲ SITE DE BOULOGNE

81 avenue E. Vaillant
92517 Boulogne Cedex

FFE AFFAIRES GÉNÉRALES

Fax 01 58 17 58 00

direction@ffe.com

▲ SITE DE LA VILLETTE

9 boulevard Macdonald 75019 Paris

FFE COMPET

☎ 02 54 94 61 10

ffecompet@ffe.com



En 2013, le format des championnats de l'Open sera le même qu'en 2012.

Seules changent les appellations des épreuves poneys en saut d'obstacles, concours complet et

dressage, conformément au règlement applicable au 1er janvier 2013 et le fait que pour les poneys A, seules des épreuves par équipe seront proposées.

Les modifications des appellations sont dès à présent consultables sur www.ffe.com dans les règlements spécifiques applicables au 1er janvier 2013.

Pour les DUC des concours 2013 qui seront enregistrés dans la période du 1er octobre au 15 novembre, les épreuves seront saisies dans les appellations 2013.

Programme des épreuves et règlement en ligne sur www.ffe.com.

Dates : Poneys du 6 au 14 juillet 2013, Clubs du 20 au 28 juillet 2013.

ADRESSES UTILES

FEI

FEI HM King Hussein I Building Chemin des Délices 9 1006 Lausanne Suisse

☎ 00 41 21 310 47 47

Fax 00 42 21 310 47 60

www.fei.org

GENERALI CABINET PEZANT

BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2

☎ 02 31 06 11 60 - Fax 02 31 94 24 74

caen@agence.generalif.fr

GHN

12 avenue de la République
41600 Lamotte

☎ 02 54 83 02 02 - Fax 02 54 83 02 03

infos@ghn.com.fr

IFCE - ENE

Terrefort Saint Hilaire-Saint Florent
BP 207 - 49400 Saumur

☎ 02 41 53 50 50

Fax 02 41 67 63 08

stages-ene@cadrenoir.fr

IFCE - SIRE

BP 3 / 19231 Arnac- Pompadour Cedex

☎ 08 11 90 21 31

Fax 05 55 73 94 83

www.haras-nationaux.fr

SIF

14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)

☎ 02 31 51 21 10 - Fax 02 31 51 21 15

www.telemat.org



ADHÉSION À LA FFE 2013 ABONNEMENT À LA REF



Valable du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013

Code adhérent FFE | | | | | | | | | |
 N° Siren | | | | | | | | | | | | | | | |
 Code APE | | | | | | | |

Tampon du club

Renouvellement d'adhésion à la FFE
 Adhésion 2013, abonnement REF compris
Cochez la case de l'adhésion choisie

CLAF / CLAG 785 € + Contribution complémentaire campagne de promotion TV* 100€ = **885 €**
 ORAF / ORAG 195 € + Contribution complémentaire campagne de promotion TV* 50€ = **245 €**
 Cochez ici en cas de changement de cotisation.

*Vote n° 6 de l'AG FFE du 8 décembre 2011. NB : Si vous ne désirez pas l'abonnement à la REF, déduisez 25€ et cochez cette case

La cotisation est exigible au 1^{er} septembre 2012. A partir du 1^{er} janvier 2013, l'accès aux services fédéraux sera suspendu pour tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation.
 Pour toute question liée au règlement de votre cotisation, n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 94 46 21.

Modalités de règlement	Cochez la case du règlement effectué
<input type="checkbox"/> Par chèque	<input type="checkbox"/> Par débit de mon compte FFE créditeur
<input type="checkbox"/> Par virement bancaire	<input type="checkbox"/> Par carte bancaire sur internet

Modifications

Aucun changement depuis l'adhésion 2012.
 Changement de fléchage sur la licence de dirigeant Cheval Poney Tourisme

Modification de licence dirigeant à ne remplir qu'en cas de changement du représentant légal.
Joindre les justificatifs.

Nom prénom.....

Date de naissance | | | | | | | | | | N° de licence | | | | | | | | | |

Fléchage : Poney Cheval Tourisme

Adresse

Code Postal | | | | | | | | Ville

Tel : | | | | | | | | | | Fax : | | | | | | | | | |

Mail :

Modification des renseignements complémentaires : saisissez les sur internet.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement.

Date **Signature**

« Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données du club sont collectées par la Fédération Française d'Equitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire, en cas de défaut de réponse, votre dossier ne pourra être traité. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE
 Par ailleurs, les coordonnées du club sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc...), à des fins de marketing et de prospection commerciale ou non commerciale. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case : club. Si vous ne le souhaitez pas pour votre licence dirigeant cochez cette case licence »

La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1^{ère} fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.



Charte Sport
Responsable

Les 6 grands principes de la Charte
du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport.
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques éco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entraîner dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.



GENERALI

Solutions d'assurances

Génération responsable